

la lettre DE VILLERS



Fête de la Coquille, un 12^{ème} succès



Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie :

Monsieur Vaublin
Maire
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand
Chargé des Sports, Associations, Sécurité, Jeunesse, Hygiène, Animation
Samedi matin

Madame Forin
Chargée de la Restauration scolaire, Emploi, Logement, C.C.A.S. et Espaces Verts
Vendredi matin

Monsieur Mégie
Communication, Culture, Tourisme
Lundi matin

Monsieur Aubin
Chargé de la Plage, Bâtiments publics, Gestion opérationnelle du personnel
Mercredi matin

Monsieur Paquet
Chargé de la Voirie, Travaux et Circulation
Mardi matin

Conseillers délégués :

Madame Vincent : Urbanisme
Madame Becel : Troisième âge
Monsieur de Rouvray : Promotion de la Ville

Portage de repas à domicile

L'un des vôtres est malade ?
Vous avez des difficultés physiques ?
Vous êtes seul(e) au foyer ?
Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?
Vous êtes isolé(e) ?
L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.
Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanences ADMR

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, le lundi matin de 9h à 12h à la Mairie annexe.

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados
Antenne de Villers sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard
02 31 14 65 13

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe
9h30 - 12h / 13h30 - 17h
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante :

villers14.tourisme@wanadoo.fr

Gôtters des anciens

Salle des fêtes du Casino, place Fanneau à partir de 15 heures :
MERCREDI 23 janvier 2008
MERCREDI 06 février 2008
MERCREDI 05 mars 2008
MERCREDI 19 mars 2008
MERCREDI 02 avril 2008
MERCREDI 30 avril 2008

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1992, doivent se faire recenser entre les mois de janvier et avril 2008 en Mairie.

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles*;
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs;
*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules.
En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

● Horaires d'ouverture :
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

● Ramassage des encombrants :
Le 1er lundi de chaque mois.

● Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...):
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.

● Conteneurs :

- place du 11 novembre
- parking Villers 2000
- rond point des Tennis
- Bois Lurette
- parking Comtesse de Béarn
- avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
- place Loutrel
- angle rue des Martrois /avenue des Gabions
- avenue Jean Moulin

Collecte des ordures ménagères

● LUNDI

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Mutes, Koechlin, chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont.
sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, Chemin du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● MARDI

RUES CI-APRES : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, Route de Beaumont.
CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● MERCREDI

VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● JEUDI

RUES CI-APRES : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Marthe Chenal, Poincaré, Rue Convers, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, Rue de la Planquette, Route de Beaumont.
CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● VENDREDI

VILLE
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● SAMEDI - DIMANCHE

VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, des Foulans, des Mutes, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Rue Convers, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, Rue Sainte-Anne, du 8 Mai, Forin, Boucicault, chemin de San Carlo, Avenue Clémenceau, Rue de la Rosière, Saint-Ferdinand, du Méridien, Rue et Impasse des Jardins, Rue des Ravenelles, des Roses, des Tennis, Impasse et rond-point du Plein Air, Rue de Wickham, de l'Avenir, Rue et Impasse Loutrel, Rue de la Sauvagine, Avenue de Gabions, Impasse des Cols Verts, des Vanneaux, Rue des Acacias, Avenue Jean Moulin, Rue des Grives, chemin de la Bergerie, rue du Commerce, Impasse des Pluviers.
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

la lettre DE VILLERS JANVIER 2008 - N°102

p. 2 à votre service

Vie communale

- p. 4 Vœux de la Lettre de Villers
- p. 5 Vœux du Maire et de la Municipalité
- p. 7 Conseil municipal du 14 décembre 2007
- p. 10 Travaux
- p. 13 Restaurant scolaire
- p. 14 Décorations de Noël
- p. 15 Cérémonies du souvenir
- p. 16 Colis et repas de Noël
- p. 17 Départ à la retraite de Claudine Devere
- p. 17 Une action humanitaire au Burkina Fasso
- p. 17 Voeux de la Gendarmerie
- p. 18 Noël dans les écoles
- p. 19 La fresque de l'école maternelle
- p. 20 La Fête de la Coquille
- p. 22 Le tennis à Villers en 1910
- p. 22 Découverte de Falaises
- p. 23 Exposition Suzel Jusseau
- p. 23 Michel Larivière un merveilleux conteur
- p. 23 Conférence d'Anne-Marie Bergeret
- p. 24 Concert de la Fraternelle
- p. 24 Halloween
- p. 25 Téléthon

Vie associative

- p. 26 Villers Accueil
 - p. 27 APV
 - p. 27 Association Saint Vincent de Paul
 - p. 28 Association des Anciens Combattants
 - p. 28 Association des Familles Villersois
 - p. 29 Comité de jumelage
 - p. 29 Amicale du personnel communal
 - p. 30 Association paléontologique
 - p. 31 6 heures de VTT
 - p. 32 AJV
 - p. 33 Tennis club
 - p. 33 ASVBB
 - p. 34 Raid Nature - Longitude Zéro
 - p. 36 Office de Tourisme et d'Animation
 - p. 36 Animations de Noël
 - p. 39 Programme des animations 2008
- p. 38 État Civil

La lettre DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.57€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : M. Maurice Mégie, Adjoint, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation
Photographies : Maurice Mégie, Gregory Waitt
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication
Impression : Escandre-Sorel - Touques

Bonne année 2008

*La paix commence toujours
Par un sourire,
Et un sourire en attire
Toujours un autre.*

*Lorsque cette paix
Entre dans le cœur,
Elle s'exprime par
La joie et le Bonheur.*

*La Paix, le Bonheur et L'Amour n'existent pas l'un sans l'autre
C'est ce que j'appelle la Sainte Trinité.
Alors, grâce à un sourire,
On peut aimer;
On peut tendre les bras,
Et donner un peu de son temps,
Partager un peu de son argent.*

*Un sourire soulage
La souffrance,
Et redonne l'espérance.
Il attendrit le cœur,
Et le remplit de compassion.
Lorsque l'Amour
Envahit le cœur...
Il n'y a plus de place pour
la haine, la colère,
l'envie et la jalousie.*

Seul l'amour peut faire gagner une guerre,

*Car seul l'amour peut transformer
L'ennemi en ami.*

*Le plus beau cadeau que
Vous puissiez donner
C'est un sourire.
Il ne coûte rien, il enrichit
Celui qui le reçoit sans
Appauvrir celui qui le donne.*

*Pour votre cadeau, prenez quelques Instants...
Fermez les yeux et faites vous un beau sourire!
Ensuite, visualisez les personnes
Que vous connaissez
En leur faisant un sourire.
Et voyez toutes ces personnes
Vous retourner un beau sourire.*

Texte de Richard Migneault



VOËUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames, Messieurs,
Mes Chers Amis,

Bien heureuse tradition qui me vaut le plaisir de m'adresser à vous au seuil de cette nouvelle année pour, en mon nom personnel et au nom du Conseil Municipal, souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous, à tous les Villersois, une bonne année 2008.

Pour vous dire tous les vœux que nous formons pour vous même et pour votre famille.

Pour vous faire savoir combien nous sommes proches de vous et attentifs à votre quotidien, tout comme à votre devenir et à celui de notre ville.

Quel plaisir également de nous retrouver pour échanger les dernières nouvelles, partager quelques souvenirs ou plus simplement faire connaissance.

Aucune autre période de l'année n'est aussi favorable à ce rassemblement de notre communauté et aussi indispensable à une vie sociale riche et généreuse. Ce moment privilégié permet d'évoquer l'année qui vient de s'écouler et de se projeter dans l'avenir immédiat.

La lettre de Villers, remarquablement rédigée par Maurice Mégie que je tiens à saluer, vous informe régulièrement des décisions du Conseil Municipal, de leur suivi et de leur exécution, tant par les entreprises que par les services municipaux.

La proche période électorale et la réglementation très stricte m'oblige à une certaine retenue. Je me bornerai donc à rappeler quelques dossiers extrêmement importants pour le devenir de Villers et des Villersois qui ont été finalisés en 2007, ou sont sur le point de l'être.

PLU

Après plusieurs années de travail au sein de la Communauté de Commune et un nombre extrêmement important de réunions, le Plan Local d'Urbanisme a enfin vu le jour.

ZPPAUP

Parallèlement la Zone de protection du patrimoine paysager, architectural et urbanistique, spécifique à Villers, après celles de nos voisins de Trouville, Deauville et Cabourg, a bien avancé. Le règlement et le zonage, établis après un nombre tout aussi impressionnant de rendez vous de travail, ont été approuvés par la Commission départementale des affaires culturelles, avant l'enquête publique prévue dans les prochaines semaines qui viendra les finaliser.

Ces deux documents engageront Villers pour une longue période. Ils permettront, dans un environnement préservé, de maîtriser l'évolution de l'urbanisme à Villers, de conserver ce cadre de vie auquel nous sommes tous très attachés.



ESPACE CULTUREL

Attendu, avec un peu d'impatience et je les comprends, par les adhérents de nos 29 associations, l'Espace Associatif et Culturel, dont le nom restera à imaginer, est enfin sorti de terre. Il aura fallu quatre appels d'offres successifs pour réunir les entreprises nécessaires à sa construction.

Ce bâtiment tout à fait remarquable, devrait être livré dans le courant du deuxième trimestre 2008. Il a été préparé après une très large concertation avec les associations locales. Futur lieu de rencontre des Villersois, il deviendra un pôle d'animation fort en centre ville. Chacun pourra s'y retrouver, tout au long de l'année, pour partager des activités que nous espérons enrichissantes pour tous.

MONUMENT AUX MORTS

Tout à côté, le monument aux morts a trouvé sa juste place. La collaboration avec les anciens combattants, emmenés par leur Président Michel Vancoille que je tiens à saluer, a été tout à fait exceptionnelle. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

ENTREE EST

Plus loin du centre ville, l'entrée Est de Villers a subi un premier lifting par l'effacement des réseaux. Adieu les vieux poteaux électriques en béton et les réseaux aériens. Ils ne seront pas regrettés, tant ils sont avantageusement remplacés par de nouveaux lampadaires. Les revêtements de surface sont en cours et nous pouvons espérer pour le printemps une entrée de ville plus agréable, mais surtout mieux sécurisée.

PROMENADE

Tout à côté, et c'est une réalisation qui me tenait vraiment à cœur, la promenade du ruisseau du Montcel a été finalisée. Quel plaisir de pouvoir joindre le marais de Villers et son plan d'eau au cœur de notre campagne. La très forte fréquentation que connaît ce parcours montre bien qu'il répondait à une attente.

CHAMPS RABATS

C'est au bord de cette promenade qu'une autre réalisation à laquelle nous étions également très attachés, se termine. Treize jeunes Villersois ont pu acquérir une parcelle de terrain pour y réaliser leur résidence principale. 33 logements HLM de très bonne qualité sont ou vont être livrés : 8 en octobre dernier et les autres au mois d'avril prochain. Il en aurait fallu le double ou le triple pour répondre à toutes les demandes. C'est notre grand regret de n'avoir pu faire plus à ce jour, nous sommes conscients des difficultés à se loger décemment à un prix raisonnable.

La Maison des saisonniers, une première dans l'ouest et le nord de la France est venue compléter ce dispositif. Elle répond à l'attente des jeunes personnels de saison, apprentis ou autres étudiants qui trouvent là un logement décent à un tarif abordable.

Je ne m'attarderai pas sur les nombreux travaux de voirie, remise en état de trottoirs, travaux d'assainissement et d'adduction d'eau, petits effacements de réseaux, etc... La liste en est fort longue, pas assez longue au regard de ce qui reste à faire, même si beaucoup a été fait.

CASINO

Que dire aussi d'un dossier extrêmement stressant à mener si ce n'est que la nouvelle concession du Casino en délégation de service public au groupe Tranchant, apportera au budget de la ville des compléments de recettes non négligeables ? Elle permet d'envisager sereinement l'avenir quant à la fiscalité, tout en préservant un haut niveau d'investissement pour assurer toujours plus de qualité de vie, de développement économique et les créations d'emploi qui en sont le corollaire.

TENNIS

Enfin, et c'est la dernière promesse qu'il nous restait à tenir, les tennis couverts vont enfin pouvoir être réalisés. Il aura fallu 3 appels d'offres, après de nombreuses relances, pour pouvoir retenir les entreprises compétentes. Nous aurions souhaité que cet équipement soit terminé pour la fin de l'année. Ce sera pour le printemps.

Voilà mesdames et messieurs, mes chers amis, un bref rappel de l'année 2007. Il est incomplet, je pense par exemple à l'espace muséographique du marais qui prend bonne forme après, là aussi, de nombreuses réunions d'étude, mais il reflète bien la somme de travail et l'activité municipale de ces derniers mois.

Je voudrai terminer en remerciant tous ceux qui concourent à faire de Villers ce qu'il est :

Le conseil Municipal ;
L'ensemble des services municipaux ;
Les Présidents et bénévoles des associations ;
L'office de tourisme et d'animation
Les écoles, la gendarmerie, les pompiers, Monsieur le curé,

*Bonne et heureuse année
à tous les Villersois*

Jerome Pouclier



CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 DECEMBRE 2007

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par la Communauté de Communes par délibération en date du 13 Juillet 2007.

La Commune de VILLERS SUR MER étant titulaire de son droit de préemption sur son territoire, a mis en cohérence le champ d'application territorial du droit de préemption urbain avec le nouveau document d'urbanisme.

Conformément aux articles L211-1 et suivants et R 211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal a décidé de porter le droit de préemption urbain pour la Commune de Villers sur Mer sur l'ensemble des zones urbaines (U) et d'urbanisation future (AU) du PLU.

TARIFS MUNICIPAUX 2008

Pour l'année 2008, les tarifs municipaux sont majorés de 1.5 % avec arrondi à la dizaine la plus proche,

MARCHÉ	SAISON (1.6 au 30.9)		HORS SAISON (1.10 au 31.5)	
	Abonnés (1)	Non Abonnés	Abonnés (1)	Non Abonnés
- Place couverte avec table donnant droit à une profondeur maximum de 2 m, le mètre linéaire	1,86 €	3,20 €	0,65 €	1,54 €
- Places non couvertes donnant droit à une profondeur maximum de 2 m, le mètre linéaire	0,92 €	2,16 €	0,42 €	0,92 €
Seuls peuvent bénéficier des tarifs d'abonnement les commerçants fréquentant le Marché au moins 9 mois par an				
Tarifs manifestations hors marché (fête de la Coquille ; animarchés...) majoration: +50 % tarif non abonné de saison arrondi à l'unité la plus proche, soit : 4,60 €/mètre linéaire.				
- Places couvertes avec équipement			Saison 2,16 €	Hors saison 0,82 €
Pour faciliter la perception et la rendre opérante, les longueurs ou surfaces occupées seront toujours arrondies à l'unité supérieure. Ces tarifs seront l'objet d'un affichage permanent au bureau du Régisseur situé à l'entrée du marché principal et sur le panneau d'affichage de la Mairie.				

CENTRE AÉRÉ	SEMAINE NON BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS	SEMAINE BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS
1 enfant	72 €	48 €
2 enfants	65 €	44 €
3 enfants	60 €	41 €
4 enfants	55 €	38 €
Dans le cadre de l'harmonisation des tarifs du Centre Aéré, il peut arriver que des paiements soient à effectuer pour les journées seules. Cela correspond à des rompus de début ou de fin de semaine par rapport au début ou de fin de mois.		

CIMETIÈRE						
Périodicité	Enfant	Pleine terre		Caveau		
		1.2 P	3 P	1.2 P	3 P	4.6 P
Trentenaire	137 €	290 €	363 €	346 €	431 €	692 €
Cinquantenaire	233 €	492 €	619 €	760 €	916 €	1350 €
Perpétuelle				1628 €	2028 €	2774 €
	Columbarium			Jardins d'Urnes		
Trentenaire	651 €			224 €		
Cinquantenaire	773 €			380 €		
Perpétuelle	1154 €			1040 €		

Plage Cabine (emplacement particulier) + surveillance cabines	41 €	
Stationnement Payant (tarif inchangé)		
Secteur Plage	1 € pour 1 heure	0,5 € pour ½ heure minimum
Secteur Centre Ville	0,5 € pour une heure	0,2 € pour 20 minutes
Ravalement de façade (tarif inchangé)	Maximum de 610 €	

Taxes de séjour (tarifs inchangés)			
Hôtel des Falaises	768 €	GITES	
Hôtel Outre Mer	804 €	Mr et Mme SIMAR	307 €
Hôtel le Normand	614 €	Melle HARCOURT	154 €
Le Celtic	658 €	Mme HERTEMENT	384 €
Castellamare	3302 €	Mr et Mme MILLET	77 €
Hôtel Ibis	4378 €	Mr et Mme BIDARD	230 €
Domaine de Villers	1305 €		
Hôtel les Frais Ombrages	998 €		
Camping Bellevue	2467 €		
Taxe de Séjour Forfaitaire – Locations d'appartements Taxe perçue pour 28 jours maximum et minimum 1 semaine de séjour			
Studios ou 2 pièces avec cuisine intégrée (- de 25 m²)			7 €
Deux pièces de + de 25 m²			12 €
Trois pièces			17 €
Quatre pièces et plus, villas			23 €

Transport scolaire et location de bus (tarif inchangé) 1 enfant = 23 €	Garderie Forfait ½ trimestre, payable d'avance Matin 15.75 € Soir 21 € Matin et Soir 31.50 €
---	--

Droit de voiries par m² et par an	
1ère zone : Rues piétonnes + bord de plage	= 36.80 €
2ème zone : Centre Ville	= 35.70 €
3ème zone : hors périmètre centre ville	= 19.60 €
4ème zone : Structure, close aménagée	= 67.30 €
Tout dépassement sera facturé 15.70 € par m² en sus et par jour	
Enseigne sur support mobile : 78.75 € l'unité (pour tout panneau installé hors de la zone gérée par une convention et/ou en l'absence de convention).	

Spectacles du Stade 15 € par m² utilisables	Cirques/Marionnettes 10 € par m² utilisables
Manège Digue Est :	2178 € (2146 € pour 2007)
Manège Digue Ouest :	1290 € (1271 € pour 2007)
Jeux plage (Casino-Hamot) :	603 € (594 € pour 2007)
Redevance Camping :	3940 € (3882 € pour 2007)

Etudes surveillées (tarif inchangé) 1 € par jour	
Prime à la naissance 37,55 € par enfant	

PLAGE	ANNÉE 2007	PROPOSITION 2008
Parasol		
1/5 journée (15h30)		5,00 €
1 jour	6,50 €	7,00 €
31 jours	100,00 €	118,00 €

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE Les nouveaux tarifs sont pour 10 repas		
	Extérieurs	Villers sur Mer
Primaires	37,05 €	30,45 €
Maternelles	34,50 €	26,30 €
Adultes Cantine : 5,20 €/repas		
TARIFS SALLE DE MUSCULATION/LOISIRS (tarifs inchangés) Les tarifs à compter du 01/01/2008		
	Villers sur Mer	Extérieurs
Abonnement à l'année	160 €	240 €
Abonnement 6 mois	98 €	147 €
Abonnement mois	28 €	42 €

OUVERTURES/ VIREMENTS DE CRÉDITS

En fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	
Cpte 012 - charges de personnels	
c / 6218 personnels extérieurs	+ 64.000,00 €
Recettes de fonctionnement	
Cpte 73 – impôts et taxes	
c / 364 prélèvements sur les jeux	+ 64.000,00 €

En investissement :

Considérant qu'il convient d'imputer en dépenses d'investissement des dépenses (achats de mobilier pour le bâtiment des saisonniers et de matériel) affectés en section de fonctionnement durant l'année, il est proposé les virements suivants :

Opérations 207-c/2157 - acquisition de matériels	- 3.400 €
Opérations 507-c/2188 - équipements saisonniers	+ 3.400 €

RÉGULARISATION D'ÉCRITURES D'ACTIF

Dans le cadre de la gestion de l'actif, il convient de procéder à la demande du Trésor Public, à des changements d'imputation de comptes, qui sont neutres en terme de flux, à savoir :

Op 501 - Espace Culturel	
Investissement - Recettes : Cpte 2031 F. d'études :	+ 119.199,00 €
Investissement - Dépenses : Cpte 21318 Trx autres Bât. :	+ 119.199,00 €

Op 405 - Travaux Entrée Digue Est	
Investissement - Recettes : Cpte 2131 F. d'études :	+ 4.360,00 €
Investissement - Dépenses : Cpte 2112 Trx terrain, voirie :	+ 4.360,00 €

TABLEAU DES EMPLOIS

Comme de coutume, le tableau des emplois est ajusté pour tenir compte des avancements de grade et des modifications de profil de poste.

ÉLARGISSEMENT DES STATUTS COMMUNAUTAIRES

La Communauté de Communes a décidé de s'engager dans un programme de réalisation et d'exploitation de réseaux de communication électronique, en ne se limitant pas aux seules zones d'activités économiques. Pour ce faire, elle a, par délibération du 27 octobre dernier, autorisé l'ajustement de ses statuts en vue d'ajouter une compétence de nature à lui permettre d'établir et d'exploiter, sur l'ensemble de son territoire, un réseau de communications électroniques. Cet ajustement se présente de la façon suivante :

Article 5

C – COMPÉTENCE SUPPLÉMENTAIRE

La Communauté de communes est en outre compétente pour :
L'établissement, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques, dans les conditions prévues par la loi ;
la réalisation de toutes prestations, acquisitions ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux ;
La gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux ;
L'étude de toute question financière, technique et juridique intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.

DON À LA COMMUNE DE VILLERS SUR MER

Monsieur Gérard BRETON demeurant 6 rue des Réservoirs au Havre, (Seine Maritime) Conservateur du Patrimoine, retraité, se propose de faire don de deux fossiles à la Ville de Villers sur Mer :
un crabe *Nécrocarinus labeschii* (Deslongchamps, 1935), Cénomaniens, Mont-Ormel (Orne), fossilisé dans le moule interne d'un gastropode ;
un crabe appartenant à la même espèce, Cénomaniens, Annouville-Vilmesnil (Seine-Maritime) fossilisé dans le moule interne d'une ammonite *Mantelliceras saxbii* (Sharpe).

Ces deux fossiles ont fait l'objet d'un travail de recherche illustré que Monsieur Gérard BRETON va publier ; ils vont donc acquérir le statut de «figurés». Les conventions scientifiques internationales recommandent le dépôt dans une collection publique des spécimens ayant le statut de «type ou figuré».

Le Musée paléontologique de Villers sur Mer s'est vu conférer le statut de «Musée de France» et est donc habilité à intégrer à son patrimoine de tels «types et figurés».

Sous réserve de l'approbation par la Commission interrégionale d'Acquisition des Musées de France, ces deux spécimens pourraient intégrer les collections du Musée paléontologique de Villers sur Mer respectivement sous les numéros d'inventaire provisoire V 1380 (spécimen de Mont-Ormel) et V 1381 (spécimen d'Annouville-Vilmesnil).

Ce don serait enregistré pour la valeur symbolique de un euro.

CONVENTION COMMUNAUTE DE COMMUNES/ COMMUNES - ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE

Dans le cadre de la réalisation de l'espace muséographique à Villers sur Mer dont le programme a été approuvé par la Communauté de Communes par délibération du 18 Novembre 2006 et pour lequel la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie est maître d'ouvrage, il est nécessaire de fixer, par convention, le mode de financement de la Commune de Villers sur Mer et de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Il est rappelé que ce programme est subventionné par le Conseil Régional dans le cadre du Contrat de Pôle Intercommunal.

La répartition des dépenses sera la suivante :

- En ce qui concerne les dépenses d'investissement, la participation financière des deux parties sera de 50 % chacune après avoir déduit du montant total hors taxes, les subventions attendues de l'Etat et du Conseil Régional. La Communauté de Communes, maître d'ouvrage préfinancera la TVA.
- En ce qui concerne les dépenses directes de fonctionnement, la participation financière des deux parties sera de 50% chacune après avoir déduit du montant total toutes taxes comprises, les subventions demandées à l'Etat.

BUDGET EPIC 2008

Dans le cadre des animations et promotions touristiques 2008, l'EPIC a transmis sa proposition de budget pour l'année à venir ainsi que l'arrêté des comptes de l'année.

La participation de la Commune s'élèvera à 488.000 €, somme à laquelle vient s'ajouter la taxe de séjour.

DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTERE DE LA CULTURE

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité de la façade Ouest du clocher de l'Eglise, un filet de protection se doit d'être installé ainsi que la mise hors air des baies vitrées.

La consultation est réalisée en collaboration avec les Bâtiments de France.

Le Ministère de la Culture est sollicité pour une subvention à hauteur de 30 % de la dépense ainsi que le Conseil Général à hauteur de 25 %.

AVENANT N°1 - LES CHAMPS RABATS ENTREPRISE ABORDS ET JARDINS

Dans le cadre des travaux d'aménagement du Lotissement des Champs Rabats, à proximité de la Maison des saisonniers, il s'est avéré nécessaire de réaliser sur le talus périphérique près du mât de l'antenne de télédistribution, une haie bocagère afin de camoufler le poste EDF et d'installer une clôture grillagée.

De plus, un espace vert engazonné a été réalisé en limite des parcelles 6, 7 et 8.

En contre partie de cet avenant, en plus value, une moins value a été constatée par la plantation d'arbres en section 10/12 au lieu de 12/14.

Le solde se répartit comme suit :

Montant initial du marché	43 323,15 €
Montant de l'avenant n°1	1 214,00 €
Montant du nouveau marché	44 537,15 €

ENTRÉE EST DE VILLERS

Dans le cadre de la rénovation de l'entrée Est de Villers sur Mer, un appel d'offres ouvert a été lancé en collaboration avec la Direction Départementale de l'Équipement, maître d'œuvre de cette opération.

La première phase des travaux a commencé en limite de la Commune de Blonville sur Mer jusqu'à la création d'un premier rond-point au niveau de l'Avenue Jean Moulin.

La phase conditionnelle se poursuit jusqu'à la Rue Sicard où un deuxième rond-point sera réalisé.

L'entreprise EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS OUEST - ROUTIERE MORIN a remporté cette consultation pour un montant respectif de 363 590,60 € HT pour la première tranche et de 548 803,60 € HT pour la tranche conditionnelle.

Une procédure adaptée pour un minimum de 30.000 € HT est lancée pour le mobilier urbain ainsi que les potelets et les barrières.

RÉALISATION DES TENNIS COUVERTS

Dans le cadre de la réalisation des tennis couverts, suite à un premier appel d'offres infructueux, un deuxième appel d'offres a été lancé où certains lots ont été pourvus :

- Lot 2 - Structure Bois - Entreprise JAMES :	164.076,85 € TTC
- Lot 4 - Sol sportif - Entreprise SOLOMAT :	44.367,69 € TTC
- Lot 7 - Serrurerie - Entreprise NORD OUEST ALU :	59.835,46 € TTC
- Lot 8 - Courant fort et faible - Entreprise MASSELIN :	93.836,96 € TTC
- Lot 9 - Plomberie, Sanitaire - Entreprise PIQUOT :	10.181,75 € TTC
- Lot 10 - Chauffage Gaz - Entreprise PIQUOT :	2.299,43 € TTC
- Lot 12 - Peinture - Entreprise GILSON :	25.737,32 € TTC

Pour les lots infructueux à savoir : 1 - 3 - 5 - 6 - 11 - 13, un nouvel appel d'offres est lancé.

DÉNOMINATION DE PROMENADE

A ce jour, la promenade le long du ruisseau du Montcel est achevée, du plan d'eau jusqu'au chemin du Moulin. Elle sera dénommée « Promenade du ruisseau du Montcel ».

PROJET D'EFFACEMENT DES RESEAUX AVENUE DE LA REPUBLIQUE - PHASE 3

Le SDEC a réalisé le projet relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage ainsi qu'à la fourniture de bornes de distribution de la 3ème tranche « Avenue de la République », de la rue de la Rosière jusqu'au cercle nautique.

- Le coût de cette opération est estimée à 404 126,17 € TTC
- Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 20 %, sur le réseau d'éclairage de 10 %,
- Les participations proviennent du SDEC Energie, d'EDF et de France Télécom,
- La participation communale s'élève donc à 365 135,32 € et se décompose comme suit :

- Electricité : 27 128,24 €
- Eclairage : 301 997,08 €
- Fourniture de bornes de distribution : 36 010,00 €
- Passage de 3 fourreaux destinés au très haut débit (propriété de la Commune)

RAVALEMENTS DE FAÇADES

Diverses subventions pour ravalements de façades ont été attribuées :

- 336.96 € pour un pavillon n°906, Résidence de la Manche,
- 434.14 € pour un pavillon n°808, Résidence de la Manche,
- 610 € pour la Résidence la Plage, 62 Bis avenue de la République,
- 610 € pour la Villa Bellevue, 4 rue Denise Clairouin,
- 610 € pour la Résidence les Ravenelles, 12 rue Paris d'Illins,
- 610 € pour un bien situé 8 rue St Ferdinand

T R A V A U X

Villers embellit son entrée de ville

Après la réfection du centre ville et l'embellissement des rues piétonnes et commerçantes, la ville s'est engagée dans un vaste programme de travaux visant à donner une image plus agréable de l'entrée est, depuis la limite avec Blonville jusqu'à la rue de la Rosière, et à améliorer la sécurité de cette zone bordée par la mer. Une opération qui a débuté en 2006 pour s'achever en 2009, selon les prévisions, et qui englobe également la rue des Tennis. Après une première tranche de travaux qui a permis l'en-



fouissement des réseaux électriques et téléphoniques et la réfection des réseaux souterrains, gaz et eaux usées et pluviales, puis une 2ème avec l'installation d'un nouvel éclairage public et de candélabres semblables à ceux du coeur de ville, une nouvelle phase a débuté, le 12 novembre, avec l'aménagement routier qui durera de 5 à 6 mois. «Il s'agit, explique Gérard VAUCLIN, de la réfection totale de la voirie de l'entrée de ville jusqu'à la rue Sicard avec élargissement des trottoirs et la construction de deux ronds-points pour fluidifier la circulation et sécuriser les traversées de route». Le premier sera installé à l'intersection avec l'avenue Jean Moulin, le second, moins important, au niveau de la rue Sicard, sera franchissable pour les véhicules de fort tonnage. Durant toute la durée des travaux, la circulation sera alternée par des feux.

Aux alentours des vacances de Pâques, l'entrée est de Villers offrira son nouvel aspect agrémenté par de nombreuses jardinières fleuries. A la fin de 2008, l'ultime phase concernant la voirie entre la rue Sicard et la rue de la Rosière sera entreprise, englobant tout le revêtement de la digue est. «À l'issue de tous ces travaux, la commune aura dépensé 3 millions d'euros pour améliorer son entrée Est», conclut le maire. Ainsi toute la zone côtière sera remise à neuf.

La Routière Morin a commencé les travaux de réfection de l'entrée Est de la ville.

En octobre, l'entreprise Ernoult d'Ablon a entrepris la taille des 140 platanes de l'avenue de la Brigade Piron. Ce travail va durer trois semaines et demi avec le concours de deux personnes. Tandis que l'une d'elle, perchée sur une nacelle, à 7 ou 8 mètres de hauteur, procède à l'élagage des branches avec une tronçonneuse, le second broie les chutes de bois. «La taille s'effectue en rideau, c'est-à-dire en respectant une hauteur similaire pour tous les arbres et avec un alignement des coupes» explique le responsable du chantier. Les déchets obtenus sont transportés en déchetterie ou cédés à des particuliers qui veulent protéger leurs rocailles des mauvaises herbes. A l'heure où le pétrole coûte de plus en cher, le passant s'étonne que ces branches broyées ne soient pas utilisées et transformées en briquettes de chauffage. «Bien sûr ! C'est possible, mais, sur ce chantier, nous n'avons pas assez de volume de déchets pour que leur transport en camion devienne rentable».

Les platanes de l'avenue de la Brigade Piron sont taillés en rideau.

Toilettage des platanes de l'avenue de la Brigade Piron



L'espace culturel en bonne voie pour 2008

Depuis le début de l'année 2007, le chantier de l'espace culturel se poursuit au rythme prévu. Actuellement l'entreprise LAUVERGNAT annonce la finition du gros œuvre dans les jours à venir. Courant novembre, les travaux de charpente ont débuté.

Ce bâtiment situé à proximité du centre ville sera un espace d'animation culturel avec une vaste salle d'exposition et des bureaux pour faciliter le fonctionnement des associations. *«Il a également pour vocation de recevoir tout document sur le passé et le présent de la station. Il devrait être la mémoire de Villers»* ajoute Gérard VAUCLIN. A l'extérieur, l'espace culturel sera complété par un parvis sur lequel seront organisées des manifestations. Près de la zone de construction se trouvait le monument aux morts. Pour des contraintes techniques, il a été déplacé dans le square, face à l'église, en concertation avec les anciens combattants et le Souvenir français. Le terrain ainsi libéré sera aménagé en espace vert pour donner à l'ensemble de la zone un embellissement de qualité.

«Si le déroulement des travaux se poursuit normalement sans avarie ou intempérie, l'espace culturel sera achevé à la fin de 2008», conclut Joël HAMELIN.



Le gros œuvre de l'espace culturel en cours de finition.



Les travaux au fil des mois de l'année 2007.

Le lotissement des Champs Rabats bientôt achevé

Le lotissement du «Clos des Champs Rabats» s'étend sur un terrain de 6 ha, à proximité de la route de Beaumont. Cette zone comprend 33 pavillons construits par l'Opac du Calvados, 13 maisons en accession à la propriété et un immeuble, le Malpelo, de 21 studettes en location pour le personnel saisonnier, les stagiaires et les apprentis.

Ces trois opérations immobilières sont en cours d'achèvement et, pour certaines même achevées, comme le Malpelo qui accueille des jeunes travaillant dans la commune pour un loyer modique et la plupart des maisons. La 3^e est bien avancée puisque 8 pavillons ont été livrés à leurs locataires au début d'octobre, les 25 autres doivent l'être le 1^{er} avril.

Fin décembre, Anne d'Ornano, présidente du Conseil Général, Jean-Léonce Dupont, président de l'Opac, et Gérard Vaucelin se sont rendus sur place pour visiter le chantier et rencontrer les premiers occupants. «C'est un quartier où s'intègrent diverses populations, ce qui en fait une opération exemplaire» note Jean-Marc Vignes, le directeur de l'Opac. Pour Madgid Hatri, son épouse et leurs trois enfants, c'est le bonheur. «Depuis notre arrivée à Villers, en 1988, nous étions dans l'attente d'un logement social. On a attendu longtemps mais, aujourd'hui, ça nous change la vie. C'est un beau logement, un F4 de 87 m² qui donne de la place à chacun des membres de ma famille» raconte aux élus Mme Hatri.

Anne d'Ornano est aussi très satisfaite du résultat. «C'est toujours le bonheur de voir une résidence comme celle-ci qui s'inscrit dans la qualité. Malheureusement, les terrains sont rares sur la Côte Fleurie ce qui empêche de multiplier les logements et ils sont d'autant plus rares qu'une fois attribués, les locataires ne les quitteront plus».

Anne d'Ornano, Jean-Léonce Dupont et Gérard Vaucelin ont visité un logement du Clos des Champs Rabats.



Pierre LETELLIER, maire de Blonville, et Gérard VAUCLIN, maire de Villers ont réceptionné les travaux de réhabilitation du marais qui ouvrent cette zone au public.

Un nouvel espace piétonnier dans le marais

Préserver le marais a été une préoccupation constante des deux communes sur lesquelles se trouve cette zone qui recèle une faune et une flore particulières, très intéressantes pour tous ceux qui aiment la nature. Un nouvel espace où s'élevait le camping des Drakkars, a retrouvé sa fonction première d'être une zone humide. Depuis une vingtaine d'années, Pierre LETELLIER pour Blonville et Gérard VAUCLIN pour Villers ont acquis des terrains avec comme objectif d'y créer des promenades ouvrant cet espace au public. Le Conseil Général du Calvados par l'intermédiaire du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres a apporté son aide en devenant propriétaire des 10 ha du camping, le 16 décembre 1998. En 2001, un plan de gestion du site est établi pour réhabiliter les terrains occupés par diverses constructions. Depuis, l'Etablissement s'est efforcé de répondre aux demandes des maires en menant diverses opérations : résorption des installations et des équipements relatifs à l'activité de l'ancien camping, création d'une mare temporaire, aménagement de sentiers, abattage de 1 100 peupliers, espèce non représentative du marais, plantation de haies et mise en place d'un pâturage. «Le coût de ces travaux s'élève à 154 000 €, précise Hervé NIEL, financés par le Conservatoire à 70% et l'Agence de l'Eau à hauteur de 30%». Environnement oblige, une attention particulière a été portée à la valorisation des matériaux issus du chantier. «Ainsi, ajoute le responsable, 2 410 m³ de copeaux de bois ont été vendus auprès des chaufferies bois collectives de la région et en tant que couvert de protection pour les plantations. Les déblais issus de la démolition des anciennes voies de desserte ont été réemployés sur des chantiers routiers extérieurs ». Pierre LETELLIER et Gérard VAUCLIN se sont félicités de ces travaux qui permettent de prolonger les sentiers déjà existants et d'avoir un accès direct à la plage, séparée uniquement du marais par la route départementale. «Calvados Littoral a fait un excellent travail et nous remercions le Conseil Général pour l'effort financier consenti. Maintenant, on peut passer directement de la nature à la mer».

250 arbustes plantés autour du plan d'eau

En décembre, les huit classes primaires du groupe scolaire Victor Duprez ont participé à la plantation de 250 arbustes, aulnes et saules, tout autour du plan d'eau dans la zone naturelle du marais avec le concours de l'équipe des employés municipaux «Espaces verts» de Frédéric Delaunay.

Vêtus chaudement et chaussés de bottes, les écoliers sont venus sur le terrain pour une prise de conscience de leur environnement. «Menacées par les ragondins qui provoquent l'érosion des berges du plan d'eau, elles avaient besoin d'être stabilisées par des plantations, explique Frédéric Delaunay. Pour réaliser cette protection, 250 arbustes vont assurer ce rôle».

Réunis par groupes de huit, les écoliers ont suivi avec attention chaque geste de l'employé effectuant le forage du trou, le rabattage des racines et le tassement de la terre tout autour de l'arbuste. Après cette première explication, chaque bambin avait le plaisir de planter un scion.



Les écoliers des cours élémentaires ont planté des arbustes autour du plan d'eau.



Restaurant scolaire

Installée dans l'immeuble de la rue Bagot, la cuisine centrale fonctionne avec quatre personnes qui commencent leur journée de travail à 6h30 pour la poursuivre jusqu'à 13h. Ce personnel prépare des plats diversifiés qui ont l'avantage de faire découvrir aux écoliers l'association sucré salé.

Voici deux exemples de menu:

Betteraves rouges aux pignons de pin

Cuisses de pintade rôties

Purée d'épinards

Crêpes au sucre

ou

Salade

Hachis parmentier

Ananas

On propose également aux enfants une tarte au thon, une tarte au chèvre, de la paella et bien d'autres choses encore qui ne peuvent les habituer qu'à manger bien équilibré. D'autre part les volailles ainsi que les viandes proviennent directement des éleveurs de la région. Vu le nombre d'enfants qui fréquentent l'école primaire, deux services sont dorénavant assurés au restaurant scolaire pour le bien de tous. Les enfants de l'école maternelle n'ont qu'un seul service étant donné un nombre de rationnaires bien moindre qu'en primaire.





Récapitulatif des décorations de Noël 2007

	Type de décorations	Quantités
Illuminations électriques	Traversées de rues	20 u
	Bannières verticales	43 u
	Façade mairie, arbres	/
	Guirlandes Place du Marché	80 MI
Sapins de Noël	Sapins verts (sur l'ensemble de la ville)	80
	Sapins blancs floqués	95
Décor divers	Office du tourisme + Dino	/
	Place Jeanne d'Arc	/
	Accessoires divers, nœuds rouges et argent	1000



Les travaux de décors de Noël sont entrepris juste après la fête de la Coquille dès le 30 octobre.

Cérémonies du souvenir

1er novembre

Sous l'égide du Souvenir Français et de son président, Gustave DEHAIS, une manifestation du Souvenir a été organisée, le jeudi 1er novembre, au cimetière. Au pied du monument aux morts, une gerbe a été déposée par Gérard VAUCLIN, maire de Villers-sur-Mer, et Paul BOREL, maire de Saint-Vaast-en-Auge. Puis une minute de silence a été observée à la mémoire de toutes les victimes civiles durant les guerres depuis 1870.

Les Villersois se sont souvenus des victimes civiles de toutes les guerres.



11 novembre

René Grandjean, Gérard Vaclin et Jean Vildier ont déposé une gerbe au monument aux morts à l'occasion de l'Armistice de 1918 à la mémoire des soldats disparus durant la guerre.





Plus de 400 colis de Noël distribués

Les services sociaux de la ville ont procédé en décembre à la distribution des colis de Noël. Plus de 400 d'entre eux vont faire le bonheur des personnes âgées de 70 ans et plus. «Chaque colis, explique Patricia FORIN, adjointe, contient des denrées pour confectionner un excellent repas ». Les résidents de la Vé Maine au nombre de 28 bénéficient d'un petit régime de faveur. Ils reçoivent leur colis au cours d'une rencontre amicale en présence de Gérard VAUCLIN, maire, de ses adjoints et de Monique BECEL, conseillère en charge de la gestion de la résidence des personnes âgées. C'est l'occasion pour le maire de dire son plaisir de se retrouver parmi elles et de leur apporter un peu de douceur. «J'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés dernièrement et, en particulier, la doyenne des Villersois, Augustine ORLEACH décédée récemment à quelques jours de ses 100 ans». Gérard VAUCLIN devait également annoncer que le traditionnel repas des Anciens avait été fixé au 24 février prochain, à 12 heures, dans la salle des fêtes du casino. Sont invitées toutes les personnes âgées de 70 ans et plus.

Les résidents de la Vé Maine ont reçu leurs colis de Noël.



Repas de Noël

Le repas de Noël organisé par l'A.M.A.S. (Association municipale d'Action Sociale) a réuni une centaine de personnes devant un savoureux repas préparé par le restaurant « La Digue ». Entre les plats, les danseurs ont pu évoluer sur les rythmes endiablés de Régis SUEZ.

Patricia Forin et Monique Bécel, les organisatrices



Claudine DEVERE fêtée pour son départ à la retraite

A l'occasion du repas des employés communaux, dans la salle des fêtes du casino, Claudine DEVERE a reçu la médaille de la ville de Villers pour son départ prochain à la retraite.

Gérard VAUCLIN a rappelé son parcours professionnel. Après un passage dans le privé, Claudine DEVERE est entrée au service de la commune, il y a tout juste 20 ans. Employée tout d'abord à l'école maternelle, elle a poursuivi sa carrière au restaurant scolaire. «Je la félicite, dit le maire, pour son travail, sa ponctualité, son assiduité et sa bonne volonté, car ce n'est pas toujours simple de gérer les enfants puis d'enchaîner sur les tâches ménagères. Je vous souhaite une bonne retraite auprès de vos enfants et petits-enfants». Au nom de l'amicale du personnel communal, Guy BONNETOT, président, a remis à la future retraitée de superbes cadeaux. «Je remercie, a dit Claudine, tous mes camarades qui m'ont supportée durant toute cette période».



De gauche à droite, Patricia FORIN, Guy BONNETOT, Claudine DEVERE, Gérard VAUCLIN, Michelle CHESNAIS et Didier PAQUET.

Une action humanitaire au Burkina Faso animée par Patrick Jamet

En décembre, Villers Accueil a reçu Patrick JAMET, un Villersois, pâtissier de la Rose des Sables, à la salle Saint-Paul pour y développer son action humanitaire au Burkina Faso. «Tout est venu à la suite d'une adoption d'une petite Burkinaise, explique Patrick. Avec quelques autres personnes, nous avons créé l'association « Bonne Arrivée », c'est le bonjour qu'on souhaite aux nouveaux arrivants, pour aider un orphelinat à Ouagadougou». L'action la plus marquante a été réalisée en 2000 avec l'achat d'un 4X4 entièrement remis à neuf par l'association. «Nous l'avons mené jusqu'au Burkina Faso, rempli de 3m³ de médicaments et de matériel scolaire. Pour le retour, nous avons pris l'avion. Aujourd'hui encore, le 4X4 fonctionne à merveille». A cette aide de l'orphelinat, «Bonne Arrivée» ajoute un autre volet pour suivre des jeunes dans leur scolarité. « Actuellement, nous en parrainons 17 et nous nous engageons financièrement pour qu'ils poursuivent le plus tard possible leurs études. Pour la réussite de ce projet, nous leur envoyons de l'argent tous les trimestres». Mais Patrick JAMET voit encore plus loin pour porter assistance à ces enfants. «Dans 10 ans, je serai à la retraite avec mon épouse. L'association vient d'acquiescer au Burkina Faso 6 hectares de terrain pour réaliser un nouveau projet. Il me sera alors possible d'être 6 mois en Afrique pour m'occuper des enfants et 6 mois en France pour trouver des fonds pour faire prospérer le nouvel établissement».



Patrick JAMET à droite et André CASNA, à gauche, président de Villers Accueil.

Vœux de la communauté de brigades de gendarmerie



Le Lieutenant Bouyssou

C'est avec grand plaisir que je vous écris en cette période de fêtes pour vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2008.

Après dix-sept mois parmi vous, j'ai pu désormais constater combien la ville est agréable et ses habitants chaleureux.

Pour ce qui concerne la brigade de gendarmerie de Villers-sur-mer, deux militaires seront promus au cours de cette nouvelle année et se verront ainsi récompensés du travail accompli.

L'adjudant PERAY, promotion pour le grade d'adjudant-chef, le gendarme DUMONT, promotion pour le grade de maréchal des logis chef. Je leur adresse de nouveau mes félicitations.

Cette nouvelle année sera de nouveau stratégique pour notre vie au quotidien. D'une part, compte tenu des élections municipales et cantonales qui nous attendent au mois de mars et d'autre part, pour ce qui concerne plus précisément la gendarmerie nationale, en raison de l'élaboration d'une loi organique qui devrait être présentée au parlement vraisemblablement au cours du 1er semestre.

Sur ces deux aspects, nous attendons d'en connaître les résultats et les évolutions.

Pour terminer, quelques rappels de bon sens. Cette période est l'occasion pour certains de profiter des plus faibles. Ils n'hésitent pas à utiliser quelques subterfuges (vente de calendriers, faux agents Edf ou des eaux, représentants de commerce...) pour commettre quelques méfaits. Notez les mouvements anormaux, relevez les immatriculations et n'hésitez pas à prévenir la brigade.

Je souhaite que cette nouvelle année réponde à vos souhaits, du travail pour ceux qui n'en ont pas, une santé retrouvée pour les malades et la joie dans vos foyers. Faisons en sorte que Villers continue d'être une ville où il fait bon vivre.

Très bonne année 2008 à tous.

VIE COMMUNALE

écoles

Visite du Père Noël à la maternelle

Le Père Noël a attendu le dernier jour de classe pour faire une apparition à l'école maternelle. Une arrivée attendue déjà depuis plusieurs jours, mais marquée toujours d'un peu d'angoisse. Pour l'accueillir, les bambins accompagnés de Régis Suez, un chanteur compositeur villersois qui a écrit plusieurs chansons enfantines et créé un personnage qui s'anime sur une chaîne du câble, ont chanté des chansons de circonstance appréciées par le bonhomme à la robe rouge, Gérard Vauclin, maire, et les personnalités présentes.

En échange, le Père Noël avait empli sa hotte à ras bord de cadeaux et de friandises qu'il a distribués à chacun des enfants. Tous étaient ravis et les 130 enfants ont trouvé que l'école était vraiment formidable !

Le Père Noël a félicité les enfants pour les magnifiques chansons qu'ils ont interprétées.



200 enfants ont chanté Noël

Noël est toujours un moment magique pour les enfants. Le vendredi 21 décembre, au matin, accompagnés de leurs enseignants, ils ont donné deux concerts, interprétant sept chansons de Noël dont deux en Anglais. Le premier devant la Vé Maine en l'honneur des anciens qui y résident, le second sur le perron de la mairie devant lequel s'était rassemblé un public extrêmement nombreux. Accompagnés par Eric à la guitare, leur enseignant de langue anglaise, ils ont remporté un beau succès accompagné de longs applaudissements.

Pour les récompenser, la municipalité leur avait offert une journée au cirque, quelques jours auparavant, suivie vendredi après-midi d'une distribution de cadeaux.

Les 200 écoliers de l'école primaire ont chanté pour les anciens de la Vé Maine.



La fresque sur le thème de la mer inaugurée

L'an passé, dans le cadre d'un projet artistique, les élèves de l'école maternelle du groupe scolaire Victor Duprez ont réalisé avec le concours des potiers de Saint-Gatien une fresque faite de 150 carreaux de terre cuite, peints et vernissés, sur le thème de la mer. Apposée à l'entrée de l'école, elle a été inaugurée, un samedi d'octobre, en présence de Gérard Vauclin, maire, et des parents.

Joëlle Delange, directrice, a rappelé que ce projet a démarré avec la venue à l'école primaire d'un groupe de jeunes Inuits qui avaient présenté leurs problèmes de pollution et leur patrimoine avec les Inukshuk, statues de pierre représentant l'homme de vie. *«Après une rencontre avec les potiers, Bénédicte Arnould et Denis Hémerly, la décision de travailler la terre en ateliers et avec des professionnels a été prise»*, relate la directrice. A la rentrée 2006, les enfants se sont montrés attentifs, calmes et passionnés autour des tables en activité.

Au fur et à mesure, les enfants ont affiné leurs gestes, pris du plaisir à modeler la terre et acquis un savoir-faire spécifique à ce matériau.

Après séchage et engobage dans la poterie de la Muette, les écoliers ont découvert avec surprise le résultat. *«Pas de casse, un effet d'harmonie de couleurs avec le ton des murs, des briques et des huisseries !»*. Une réflexion s'est faite sur la manière de les exposer. *«Il a fallu quelques heures avec l'aide d'Anne-Marie Quéruel, conseillère pédagogique, pour placer, déplacer, replacer tous ces carreaux le plus harmonieusement possible»*.

Des remerciements ont été adressés à la mairie pour le financement du projet et à l'amicale des parents d'élèves pour l'achat des 150 kg de terre nécessaires à la réalisation du projet.

Les enfants qui ont réalisé la fresque ont participé à son inauguration en présence des concepteurs et des financiers du projet.



12^E FÊTE DE LA COQUILLE ST JACQUES

Une coquille aux couleurs du Brésil, sur un air de samba

C'est au rythme des sambas scandées par les Cariocas, tambours, tambourins et autres percussions, que la 12^{ème} fête de la Coquille a eu lieu dans les rues de la station, envahies par la foule et dans lesquelles il a été très difficile de circuler durant toute la journée du dimanche 21. Pour ouvrir les festivités, un défilé carnavalesque aux couleurs vert et jaune a chanté la gaieté et le plaisir aux rythmes endiablés, partagés par le public appréciant le déhanchement des superbes danseuses de Doux Brasil. Très spectaculaire, Sambadaboom a étalé tout un univers de percussions et de chorégraphies explosives. Une véritable tribu des temps modernes !

Côté gastronomie, la coquille a connu elle aussi un énorme succès. Des tonnes de ce produit de la côte normande ont fait le délice des gourmets, d'autant que son prix était raisonnable à 4,50 € le kilo, avec une noix de fort belle qualité. Préparée avec amour par les cuisiniers «Disciples d'Escoffier» qui délivraient leurs recettes et leurs secrets sous un chapiteau. «*La fraîcheur est le principal élément qui en fait un produit des plus délectables, c'est un produit extraordinaire qui se suffit à lui-même*» précise l'un des cuisiniers, «*je la passe juste à la poêle et je la pose sur une salade de mâche*». Eric Provost de l'hôtel Royal de Deauville la prépare accompagnée de légumes oubliés, panais, salsifis, navets, topinambours. Pascal Bluche la flambe avec du rhum, «*on peut la cuisiner avec n'importe quel accompagnement. Elle sera toujours excellente*». La reine de la fête, c'était elle, la Saint-Jacques cuisinée tout simplement poêlée ou accompagnée de tous les ingrédients que la fertile imagination des chefs lui adjoint.

Ils étaient donc des milliers à arpenter les rues de la ville pour découvrir les divers spectacles, acheter la coquille sur les étals du marché ou la déguster.

De leurs côtés, les confréries normandes faisaient connaître les produits du terroir et donnaient des recettes pour mieux les apprécier. Parées de leur tenue chamarrée, elles apportaient une touche de couleur qui sied à l'hôte de ces deux journées de fête : le Brésil. La coquille, c'est aussi la Bretagne et les Gourganes qui ont offert un récital de chants de marins.

Encore une fois, Villers-sur-Mer a conjugué le plaisir du palais avec celui des yeux. Une recette qui fait mouche et dont le public ne se lasse pas !



Les confréries normandes ont connu un succès sans pareil.



La tribu des Sambadaboom, un univers de percussions et de chorégraphies.

Les chefs «Disciples d'Escoffie» ont fait découvrir leurs recettes de Saint-Jacques au public venu très nombreux et ravi de l'aubaine.



Les Diabes Bleus, fanfare de Mondeville, doivent leur nom à leur premier chef pour rendre hommage au régiment des chasseurs alpins où il avait effectué son service militaire.



La batucada de Kabila Batouk pour une plongée dans le Carnaval de Rio.



Brésil en fête et ses danseuses ont donné un aperçu de la culture brésilienne.



Les Gourganes, un groupe des bords de Rance, ont une sorte de couche-culotte rappelant le costume des pêcheurs à pied d'autrefois entre Dinan et Saint-Malo.



La foule dans les rus de Villers-sur-Mer.

Le tennis à Villers en 1910

Sur la plage, face aux villas de style Classique ou Renaissance, on ne peut s'empêcher de se poser la question : comment les balles pouvaient-elles rebondir ? Tout d'abord, elles n'étaient pas en feutre mais en caoutchouc. Ensuite, il fallait attendre que la mer se retire puis que le sable durcisse, puis on installait les poteaux et le filet, on traçait les lignes sur le sable à l'aide d'un bâton pointu. Ready ?

Voilà comment on jouait au tennis en 1910 à Villers. Il faudra attendre 1927 et Charles Fougères qui créera le TCV à l'endroit où il se situe encore.



A la découverte des Falaises des Vaches Noires et du Marais de Villers

A l'occasion des journées du Patrimoine, l'office de tourisme et d'animation a proposé de découvrir, le samedi, les Falaises des Vaches noires, et le dimanche, le marais avec sa faune et sa flore particulières.

Site paléontologique d'intérêt exceptionnel, les falaises des Vaches Noires s'étendent entre Villers-sur-Mer et Houlgate, principalement sur les communes d'Auberville et de Gonnevill-sur-Mer. Hautes de plus de 100 mètres, elles présentent des formes insolites, rappelant des ruines de châteaux forts. Sous la conduite de Paméla, la guide de l'office, une cinquantaine de personnes ont appris à connaître ce lieu qui, outre sa beauté, recèle des trésors : ce sont des fossiles, ammonites, moules, oursins ou huîtres mais aussi de terribles carnassiers ou encore dinosaures, témoins pétrifiés de la vie il y a plus d'une centaines de millions d'années.

Ce site, aujourd'hui classé «d'intérêt scientifique et paysager du département du Calvados» ne se découvre que sur la plage à marée basse. «Il est interdit de grimper dans les falaises et les fossiles ne peuvent se ramasser qu'à leur pied» prévient Paméla. En effet, parmi les galets, apparaissent ici et là des «cailloux», comme les nomment les paléontologues amateurs, aux formes étranges qui font leur bonheur. De son œil de connaisseuse, Paméla détermine le fossile. Un renseignement qui vient s'ajouter à celui du lieu «Les Vaches noires». «Ce nom ne provient pas de celui des bovidés, mais tout simplement de ces énormes rochers, tout noirs, à cause des milliers de moules qui les recouvrent et les algues, qui apparaissent encore, et qui, au 19ème siècle donnaient

l'impression aux pêcheurs en mer de voir des troupeaux de vaches noires en train de paître sur la plage. Histoire tout court et petite histoire se rejoignent, mais tous les promeneurs sont émerveillés par la nature. «Elle est si belle et si intéressante qu'elle mérite bien d'être protégée».

A l'ombre du dinosaure, Paméla BARTHELEMY a commencé à raconter l'histoire des falaises des Vaches Noires pour ces journées du Patrimoine.



Suzel JUSSEAU expose au casino

Du 2 au 29 novembre, Suzel JUSSEAU a exposé une trentaine de tableaux dans les salons du casino groupe Tranchant de Villers-sur-Mer. Après des études à Paris aux Arts Déco et à Camondo, une école d'architecture d'intérieur, Suzel JUSSEAU s'est consacrée à une vie familiale très prenante qui l'a tenue éloignée de toute création artistique. *«Je me suis remise à la peinture comme thérapie, dit-elle, suite à une dure maladie. C'est une véritable évasion aux angoisses et à la peur, elle est hors du temps»*. Sa peinture acrylique qu'elle étend en couche épaisse est très réaliste avec comme thèmes principaux, la mer et les fleurs, qu'elle trace de mémoire, laissant son imagination agir. Le résultat est très agréable à contempler. Habitant actuellement à Cambremer, Suzel JUSSEAU a demeuré une douzaine d'années à Villers qu'elle affectionne tout particulièrement. A cette époque, elle a illustré le livre de Magdeleine DUPREZ, «Les villas de Villers-sur-Mer».



Suzel JUSSEAU a présenté une trentaine de toiles au casino durant tout le mois de novembre.

Michel Larivière, un merveilleux conteur

Invité par l'office de tourisme et d'animation à parler d'Alphonse Allais, Michel LARIVIERE, ancien sociétaire de la Comédie Française, a conquis le public de la salle du cinéma du casino par son talent de conteur et l'humour de célèbre Honfleurais. Depuis 1994, Michel LARIVIERE compose tous les ans un récital différent, un véritable spectacle à une voix, utilisant à merveille sa présence sur scène et une diction parfaite. Pendant près d'une heure trente, sans micro, il va capter l'attention de son public et le plonger dans l'univers d'Alphonse Allais qui, délaissant la pharmacie paternelle, préféra partir à la conquête de la capitale, avec ses calembours, ses quatrains et ses inventions plus ou moins loufoques.

«Il excelle à parodier le style solennel des journalistes d'alors et, pourtant il ne figure dans aucun manuel de littérature bien qu'il ait écrit 1 680 contes» ajoute le comédien qui se délecte des textes où l'ironie grinçante est souvent sous-jacente. Peut-être un peu oublié de nos jours, Alphonse Allais a été imité, il n'y a pas si longtemps, par Francis Blanche qui a beaucoup utilisé sur scène cet humour décalé que beaucoup d'autres humoristes ont repris depuis. Mi-

chel LARIVIERE a redonné au Honfleurais quelques couleurs et donné envie de relire quelques-uns de ses contes.

Michel Larivière a offert quelques-uns des plus beaux textes d'Alphonse Allais au public villersois.



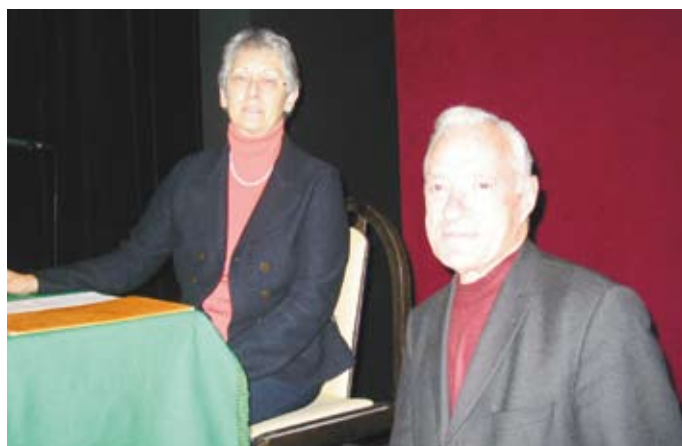
Anne-Marie BERGERET évoque Eugène BOUDIN

Depuis un an, l'office de tourisme et d'animation organise des cycles de conférences pour découvrir ou redécouvrir des compositeurs, écrivains et peintres inspirés par la Normandie.

Lundi 5 et mardi 6 novembre, la salle du cinéma du casino a accueilli Anne-Marie BERGERET, conservateur en Chef des musées d'Honfleur depuis 30 ans. Après avoir parlé des peintres du 19ème et du début du 20ème siècle qui ont séjourné à Honfleur, elle a dressé le portrait d'Eugène Boudin, le plus connu d'entre eux. *«Né à Honfleur en 1824 et mort à Deauville en 1898, Eugène BOUDIN va passer la plus grande partie de sa vie entre ces deux lieux, toutefois entrecoupée de voyages»*. D'abord mousse auprès de son père, il fait des études sommaires au Havre où il deviendra commis de librairie. *«C'est là qu'il va acquérir l'amour du papier et exposer les œuvres des peintres qu'il aime»*. Cette inclination va le mener vers la peinture. *«Ses premiers essais ne sont guère encourageants et certains lui conseillent de choisir une autre voie»*. Il va persévérer, devient l'ami de COURBET et de BAUDELAIRE, va rencontrer Claude MONET. *«C'est un homme aux yeux pétillants qui apprécie la compagnie de ses congénères»*. Après avoir peint de nombreuses natures mortes, au contact de Monet, sa peinture évolue vers

l'impressionnisme dont il est le précurseur. Agrémentée de nombreux tableaux de BOUDIN, la conférence d'Anne-Marie a rempli d'aise les connaisseurs venus l'écouter.

Anne-Marie BERGERET a été présentée au public par André CASNA de l'office de tourisme.



200 auditeurs pour le concert de la Fraternelle

En prélude de la fête de la Coquille, l'orchestre d'harmonie de Caen « La Fraternelle » a donné un concert en l'église Saint-Martin. Plus de 200 spectateurs ont apprécié le programme classique interprété sous la direction de Philippe FAVRESSE.

Composé de 60 à 70 musiciens amateurs, dont la moitié est issue des écoles de musique et du conservatoire, et professeurs, l'orchestre a donné des œuvres de Brahms, Dvorak, Reed, Sparke, Cesarini et plus originale une composition d' Henri VIII.

Le prochain concert de la Fraternelle aura lieu à Caen, le 25 janvier, à 16h0, au grand auditorium de Caen.



Le public villersois a réservé un superbe accueil aux musiciens de la Fraternelle.

Des centaines d'enfants pour Halloween

Le mercredi 31 octobre après-midi, la fête de Halloween a connu un succès sans pareil. Dès 14 heures, les enfants grimés aux couleurs orange et noir de la sorcière ont arpenté les rues du centre ville en quête de bonbons chez les commerçants qui se sont montrés très généreux. Installée sous la halle du marché, une maquilleuse a travaillé sans relâche à rendre méconnaissable les petites frimousses tandis qu'un jury désignait les meilleurs des 23 participants au concours de citrouilles décorées. Vers 16 heures, sous la conduite du train fantôme, un long cortège s'est ébranlé dans les rues de la ville pour aller jusqu'au casino où l'office de tourisme a effectué un lâcher de bonbons. A voir les mines réjouies sous les masques, la collecte avait été abondante.

Le train fantôme a fait des heureux.



Une des citrouilles décorées

Enfants et parents ont participé très nombreux à Halloween.



Téléthon :

6105 € collectés.

Nouveau record de dons pour Villers

Villers et Blonville se sont unis, le 7 et 8 décembre dernier pour organiser la manifestation Téléthon 2007. Nous avons concocté des activités diverses qui ont rencontré un grand succès de fréquentation dans nos deux villes. Nous n'avons pas été gâtés par les conditions météo mais la notion Téléthon galvanise les volontés et la relation climat passe au second plan. L'équipe d'encadrement a fait preuve d'une abnégation totale et s'est dépensée sans compter.

Un grand remerciement à tous pour leurs aides matérielles, amicales et morales, notamment à toutes les associations Blonvillaises et Villersaises, aux commerçants et artisans de notre région, aux personnes physiques, aux bénévoles, aux services techniques qui ont fait preuve d'un dévouement sans faille, malgré les difficultés de mise en œuvre, aux Office de Tourisme et aux écoles primaires et maternelles. Cela fait chaud au cœur des organisateurs, un merci ému à toutes et à tous. Le samedi 15 décembre à 17 heures en l'église Saint Martin de Villers, la Chorale de l'A.S.C. Blonville s'est produite au profit du Téléthon. « La maladie on la regarde dans les yeux et nous ne baisserons pas le regard ».

La recette globale, tous postes confondus, s'élève au dernier pointage à 6105 euros. Nous en sommes heureux.

Le Baby-foot n'a pas refroidi de toute la soirée du vendredi et de toute la journée du samedi. C'est dans une ambiance de cours d'école que les petits, jeunes et moins jeunes ont pu se défier autour du baby. Replongeant ainsi les moins jeunes dans leur adolescence où le baby-foot a souvent eu sa place.

L'association Raid Nature Longitude Zéro (Paméla, Fabrice et Jean-Luc) et celle de l'A.J.V. Tennis de Table (Raymond, Alain et Arnaud) se sont lancées à 21h pour 2 heures de défi sur Home-trainer.

Au bout des 2 heures, ce sont les raideurs avec un total de 81 km qui ont remporté, de peu, le challenge tandis que les pongistes, pas ridicules du tout, avaient roulé 79 km. Pendant ce temps, un troisième vélo servait de relais pour Catherine VINCENT et Joëlle DELANGE. Le challenge terminé pour elles, c'est Louis VINCENT et Thomas LAFERS qui se sont lancés.

Le samedi matin, les pompiers se sont présentés pour participer au défi. Et même si l'équipe de raideurs n'était plus au complet, Jean-Luc LAFFERS a dû rouler seul face aux pompiers. Le principal étant de participer, au final, tout le monde était ravi de son effort personnel.

La course aux trésors n'a pu avoir lieu à cause du temps et nous ne savions que faire des lots prévus pour la course. Alors, Jean-Luc LAFFERS a proposé un nouveau défi sur home-trainer.



Villers accueil

L'année 2008 est déjà entamée mais nos activités ne faiblissent pas. Le Conseil d'Administration vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ; qu'elle vous apporte la conclusion positive de vos projets, de vos rêves parfois, la santé pour vous et vos familles. Chaque année s'ajoute, s'ajoute, mais même si l'âge nous rattrape, que la vieillesse nous oublie !

L'année 2007 a été un bon cru pour notre association, nous augmentons régulièrement le nombre de nos adhérents, nos ateliers œuvrent bien et certains frisent parfois la saturation, mais la convivialité est là et n'est-ce pas l'essentiel ?

Notre voyage en Autriche s'est parfaitement déroulé. Nous avons connu un temps idyllique qui a fait ressortir les couleurs naturelles et artistiques de ce beau pays.

Nos projets prennent corps. Pour nos voyages, devons nous faire de petits séjours touristiques ou un plus grand en dehors de l'hexagone ? Nous y réfléchissons ensemble lors de nos nombreuses réunions.

Nous espérons que, cette année, verra l'ouverture de «notre» maison des associations, entre autres belles réalisations. En février, notre assemblée générale, récapitulera nos activités antérieures, festives et culturelles.

Merci à tous les membres du conseil élu, ils font un très bon travail et merci également à tous nos responsables d'ateliers, de leur compétence, de leur abnégation et parfois de leur patience.

Encore, meilleurs vœux pour 2008 et, vous rappelant que nous vous attendons chaque vendredi matin à notre permanence à la mairie annexe, nous vous disons..... à bientôt.

La chorale de la Côte Fleurie a conquis son public

Partager le plaisir de chanter ensemble, apprendre les mécanismes de l'émission vocale, découvrir une harmonie dans la diversité des voix et travailler dans une ambiance très conviviale, telles sont les motivations des choristes d'A Coeur Joie de la Côte Fleurie dirigés par Philippe VALOIS.

Le samedi 15 décembre, en fin d'après-midi, en présence d'un public qui avait copieusement empli la nef de l'église Saint-Martin, la chorale a proposé un très beau programme musical, à partir de chants religieux, suivi, pour la première fois, de gospels traditionnels et pour conclure a chanté avec le public des chants de Noël. Comme, chaque année, ce concert gratuit s'est inscrit dans une démarche de générosité et d'ouverture aux autres. L'argent de la quête effectuée au cours du récital a été intégralement versé au profit du Téléthon.

Pour les amateurs de chant, Philippe VALOIS précise qu'il est toujours possible de rejoindre la chorale et que les répétitions ont lieu, chaque mardi, de 18h30 à 20h, à la salle de La Chimère à Blonville.

La chorale de la Côte Fleurie a, une nouvelle fois, enchanté le public villersois.



APV

Un supplément d'âme

L'APV, depuis un quart de siècle, dans la lignée de l'ancien syndicat des Propriétaires, œuvre pour le bien de ses adhérents : propriétaires résidents permanents ou secondaires qui ont choisi Villers pour y fixer leur résidence seconde ou principale ...

Beaucoup de ses adhérents s'y trouvent depuis plusieurs générations. Mais nombre d'entre eux aussi viennent plus récemment de devenir propriétaires à Villers.

Tous partagent le même goût pour Villers : pour cette ville paisible où le consensus paraît régner partout : lisez les journaux locaux : on y parle peu de Villers par rapport à ses voisins dans la rubrique « faits divers » ... par contre ce sont les animations, les réunions, les commémorations, les idées nouvelles, les événements de loisirs qui mettent Villers en avant.

Pour contredire un comique célèbre qui disait que le royaume de France avait 50 millions de sujets sans compter les sujets de mécontentement, à Villers il n'y a de toute façon pas de sujets mais pas non plus beaucoup de sujets de mécontentement.

Toutefois, ceci n'est pas le fruit du hasard : c'est qu'à Villers, il y a une volonté de compréhension mutuelle entre toutes les communautés.

L'Association des Propriétaires de Villers sur Mer y est évidemment pour quelque chose.

Dès qu'un problème lui est remonté par ses adhérents, l'APV l'analyse, le décortique et se rapproche des autorités, qu'elles soient municipales ou autres, pour tenter de le résoudre ou de le faire résoudre.

Les opportunités et les contraintes sont étudiées, et le résultat est souvent le fruit d'une optimisation sous contraintes.

Cette technique, appelée Lagragien par les statisticiens et Swot par les anglo-saxons, est probablement ce que l'on a trouvé de mieux pour trouver des solutions à toutes les questions qui se posent.

Autrement dit, on met les données en équation et, selon le vieux principe cartésien, on recherche la meilleure solution !

Les organisations, qu'elles soient une association de propriétaires ou un conseil municipal, orientent leurs choix en fonction de leurs objectifs et de leurs valeurs.

Quels sont les objectifs de l'APV ? Quelles sont les valeurs de l'APV ?

L'APV souhaite un développement harmonieux de notre commune dans le respect de son patrimoine et de ses traditions.

A l'heure où les électeurs vont renouveler leurs élus à la municipalité, une question peut se poser : les objectifs et les valeurs de l'APV et de la municipalité sont-ils les mêmes ?

Sur certains points, elles peuvent se rejoindre. Mais les intérêts sont privés d'un côté et publics de l'autre... Ceci n'a pas empêché l'APV de s'exprimer sur tous les projets d'intérêt public et souvent de les soutenir.

Mais l'APV a une valeur particulière à défendre. Une valeur qui sort des cadres, des équations, des logiques. Une valeur qui n'est pas réductible à l'administration politique ou administrative de la cité dans ses diverses émanations : la municipalité, la communauté de communes, le département, le pays, la région... qui chacune détiennent une parcelle de compétence.

L'APV a une valeur à défendre qui dépasse les diverses circonscriptions administratives, qui dépasse l'individu et son intelligence ...

Cette valeur, c'est l'âme*, l'âme de la ville, l'âme de ses habitants, l'âme de ses propriétaires, l'âme de la communauté, l'esprit de ses fondateurs...

L'âme ne peut être contenue dans un seul cadre laïc et républicain à fortiori à l'heure de la décentralisation, dans les différents cadres laïcs et républicains qui se partagent les diverses compétences de la gestion des affaires publiques.

On nous répondra peut-être que nul n'est propriétaire de cette âme et que même si les compétences sont partielles, chaque organisation politique ou administrative se la partage.

Mais nous ne disons pas le contraire ! Simplement, nous disons que l'APV, elle, a vocation à défendre le tout, ou bien si l'on veut : à défendre ce qu'on appelle aujourd'hui un « supplément d'âme » : c'est-à-dire celle de la ville, de ses habitants, de ses propriétaires, de la communauté, l'esprit de ses fondateurs !

Y réussissons-nous ? A chacun de juger, mais c'est en tout cas l'objectif que l'APV s'est assignée depuis sa fondation.

*NOTA : * âme (selon le dictionnaire Larousse) comporte notamment les acceptions suivantes qui sont celles qui nous intéressent plus particulièrement aujourd'hui : 3. Litt. âme (d'une collectivité) : ensemble des manières de penser ou penser ou d'agir propres aux membres d'un groupe social et qui le caractérisent : l'âme d'un peuple, l'âme des foules, l'âme slave... 4. Litt. âme de quelque chose (concret) : ce qui lui donne son originalité, ce qui l'habite, l'anime et fait qu'il touche la sensibilité de l'homme : une ville sans caractère, sans âme...*

N'hésitez pas à nous contacter pour adhérer ou pour toute question :
Adresse postale : BP 28 - 14640 Villers-sur-Mer
E.mail : villers14_apv@yahoo.fr

Association Saint Vincent de Paul

Depuis septembre 2007, un nouveau président pour l'association, Monsieur Philippe DANGIN, qui succède à Mme CHAIGNON.

Le samedi 24 novembre dernier, l'association a collecté 490 kilogrammes de denrées non périssables. A noter la parti-

icipation très active de l'école maternelle qui a remis l'équivalent de deux caddies de produits. Des aides extérieures sont venues épauler les membres de l'équipe organisatrice, particulièrement des jeunes filles du collège qui ont pris à leur charge un des « créneaux » les plus animés, la fin

de matinée. Le tri et le stockage ont eu lieu le lundi matin et ont pu être efficacement et rapidement menés, grâce à l'aide de plusieurs bénéficiaires de la banque alimentaire qui ont tenu à participer.

Association des Anciens Combattants

Les cérémonies patriotiques pour l'année 2007 se sont terminées le 5 décembre. Nous remercions tous les Villersois pour leur fidélité, mais aussi la municipalité pour la générosité envers les Anciens Combattants des différents conflits. Pour ceux d'entre nous qui ne participent pas ou peu, qu'ils sachent que c'est un honneur et un devoir de donner un peu de son temps libre à ceux qui ont perdu la vie à la fleur de l'âge. C'est aussi remercier le conseil municipal et Monsieur le Maire de nous avoir aménagé un si joli emplacement du Souvenir que beaucoup nous envient. Afin que vous soyez informés des différentes cérémonies, voici le calendrier 2008 :

Vendredi 29 février : Assemblée générale

Jeudi 8 mai : commémoration de l'armistice 39/45

Dimanche 8 juin : Commémoration de la fin de la guerre d'In-

dochine

Mercredi 18 juin : l'Appel du Général de Gaulle

Lundi 14 juillet : Fête nationale

Vendredi 22 août, 63ème anniversaire de la libération de Villers

Mardi 11 novembre, cérémonie du 90ème anniversaire de l'armistice 14/18

Vendredi 5 décembre : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Les Bleuets de France sont proposés les 8 mai et 11 novembre de chaque année. Merci de réserver un bon accueil aux collecteurs. Au seuil de la nouvelle année, les Anciens Combattants vous adressent leurs vœux sincères de bonheur et santé.

Association des Familles Villersaises

Encore une année qui s'achève, elle s'est très bien passée pour notre foyer Saint-Paul, qui poursuit régulièrement ses activités. Goûters du jeudi et ses braderies et brocantes qui ont toujours autant de succès.

Nos prochaines dates pour 2008 :

26 - 27 avril : Braderie de Vêtements

3 - 4 mai : Bric à Brac Brocante

Beaucoup de visiteurs à la braderie de Saint-Paul

Tous les ans, début novembre, l'association Familles villersaises organise une braderie de vêtements au foyer Saint-Paul. Elle a connu une très grosse fréquentation. «*Pour des raisons de sécurité, explique la présidente, Maud BUHOT, nous avons supprimé l'accès du premier étage du bâtiment. Pour le remplacer, nous avons installé des tentes dans la cour et ouvert la manifestation dès 9 heures pour une journée non-stop jusqu'à 18 heures.*» Les collectes de vêtements effectuées tout au long de l'année ont permis de satisfaire la clientèle à des prix très, très raisonnables pour des affaires de très bonne qualité. Les sommes récoltées par l'association sont utilisées pour financer des goûters ouverts à tous et qui ont lieu, au foyer, tous les jeudis à partir de 14 heures ainsi qu'un voyage organisé juste avant la fermeture durant la période estivale.



La braderie du foyer Saint-Paul a connu une très forte fréquentation.



Comité de jumelage

Des cours d'Anglais avec le comité de jumelage

Depuis presque 30 ans, Villers-sur-Mer est jumelée avec une ville anglaise, Wickham, avec laquelle le comité de jumelage entretient des liens très étroits et des échanges réguliers motivant certains membres à découvrir ou à se perfectionner dans la langue de Shakespeare. Ces cours sont adaptés aux besoins de chacun et basés sur la conversation avec des arrêts sur certains points importants de la grammaire, du vocabulaire et de la prononciation. « Cette interactivité permet de s'exprimer et de communiquer avec les autres sans souci de commettre des erreurs » précise Laurence LABBEY qui dirige le groupe dans la bonne humeur, chacun venant stimuler son voisin pour progresser. L'actualité, l'écoute d'une cassette, la découverte d'une vidéo permettent ces efforts pour faciliter l'apprentissage. Danielle a trouvé sa motivation dans le besoin de communiquer. « Comme j'habite une ville touristique, dit-elle, et que les rencontres se développent essentiellement avec des personnes qui parlent l'Anglais, j'ai éprouvé le besoin d'apprendre cette langue pour communiquer ». Il existe deux niveaux de cours, l'intermédiaire qui a lieu le lundi, salle Bagot, de 17h30 à 18h30. Il est suivi jusqu'à 20h d'une autre séance pour ceux qui veulent se perfectionner. Quelques places sont encore disponibles.

Pratique :

Renseignements au 06 14 42 85 18 ou au 06 61 93 65 46

Le comité de jumelage propose des cours d'Anglais pour tous.



Amicale du personnel communal

La Malle aux jouets du personnel communal

Dans la salle de l'ensemble sportif, l'amicale du personnel communal a organisé une brocante, «La Malle aux jouets», réservée aux particuliers. Une vingtaine de stands présentaient toute une gamme de jouets à des prix très alléchants pour les tout petits et les plus grands. « C'est une occasion de se débarrasser de tout ce qui ne sert plus, explique l'une des exposants. L'argent de la recette servira à compléter le Noël de nos enfants ». Christelle, l'organisatrice, était satisfaite de la bonne fréquentation de la manifestation qui sera renouvelée l'année prochaine.

La Malle aux jouets a attiré petits et grands.



Association paléontologique

La publication en 1995 par l'Association paléontologique de Villers-sur-Mer du premier numéro de L'Echo des Falaises avait probablement alors suscité quelques sourires balançant entre la sympathie et le scepticisme. Se lancer dans cette aventure nécessitait quelque audace de la part des fondateurs. Tant de publications associatives ne connaissent qu'une vie éphémère avec le départ des initiateurs ou la disparition des auteurs.

La prise en charge du premier éditorial par Yves Coppens était sans doute de bon augure car l'année 2007 a été celle de la parution du onzième numéro et, en ces premiers jours de 2008, celui de la nouvelle année est déjà en préparation.

Confié à l'un des membres de l'association, l'avant-propos de ce premier numéro définissait ce qu'ambitionnait d'être L'Echo des Falaises : un bulletin de liaison entre les membres de l'association mais aussi avec tous ceux souhaitant dialoguer avec eux et avec les hommes et femmes de science. Pour « retrouver, comprendre, évoquer la mémoire de la terre et de la vie qui l'occupait » le collectionneur, le curieux ou le rêveur étaient invités à apporter leur concours à la publication « pour que la paléontologie ne cesse pas d'être une réalité ».

Douze années plus tard quelques chiffres donnent une idée assez précise de ce qui a été obtenu au travers des onze numéros parus : 636 pages comportant de très nombreuses illustrations ont été écrites, 85 articles ont été publiés sans compter les éditoriaux, les lettres des lecteurs, les résumés d'articles de presse...

Une triple originalité de la revue s'est affirmée dès les premiers numéros. La majorité des articles, une cinquantaine, sont certes dûs à des membres de l'association mais plus de trente « papiers » ont été l'oeuvre d'auteurs extérieurs, souvent des scientifiques reconnus, et même quelques auteurs

étrangers (Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse) n'ont pas hésité à collaborer à L'Echo. Sans qu'il y ait de lien nécessaire avec la précédente remarque des articles de vulgarisation ont fréquemment voisiné avec des articles à caractère plus scientifique. Enfin les sujets abordés ont certes souvent concerné la géologie et la paléontologie des Vaches Noires ou l'histoire des recherches qui y ont été menées depuis près de trois siècles (20 articles) mais également celles d'autres sites normands (20), d'autres régions françaises (11) ou étrangères (1), ainsi que la paléontologie humaine (12) ou d'autres sujets encore. Certains articles de la revue se sont complétés ou répondus de façon heureuse d'un numéro à l'autre.

Ainsi L'Echo des Falaises s'inscrit parfaitement dans les objectifs que s'assigne l'association : faire progresser les connaissances en géologie et paléontologie, montrer l'intérêt des fossiles pour comprendre le passé et dès lors mieux préparer l'avenir, assurer « l'archivage » des trouvailles des amateurs en faisant en même temps « remonter » vers les scientifiques leur pratique permanente du terrain.

Une vie encore longue de L'Echo des Falaises dépend du concours de tous, en rejoignant bien sûr son lectorat (Office de Tourisme de Villers ou BP 10 - 14 640 Villers-sur-Mer) mais aussi en faisant mieux connaître la revue, en lui fournissant des témoignages même très modestes sur les collectionneurs de jadis, en adressant des articles ou des photos sur vos trouvailles qu'elles aient été faites ici ou ailleurs. L'apparition depuis le numéro 8 de L'Echo d'un courrier des lecteurs est la preuve que cet appel a déjà été entendu.

6 heures VTT de VILLERS SUR MER

10ème édition - 16 septembre 2007



Cette dixième édition des 6 heures de VTT devait être la dernière puisque je m'étais fixé comme objectif, d'organiser 10 fois la course puis de passer la main ! Seulement... beaucoup de facteurs sont à prendre en considération et les volontaires pour prendre le relais ne se bousculent pas ...

- Une météo particulièrement clémente depuis le début du mois de septembre a permis de présenter un circuit avec un revêtement très sec, de ce fait « roulant » mais aussi sécurisant notamment pour les deux descentes dangereuses, ce qui a, pour le bonheur de tous, permis de supprimer les chicanes qui habituellement prenaient place en ces endroits. Seul un ralentisseur subsistait dans la première afin de permettre de négocier le virage en toute sécurité.

- Un nombre d'engagé relativement stable, malgré la concurrence de nombreuses épreuves aux alentours, 42 équipes étaient inscrites et 40 ont pris le départ dont une 100% tandem.

- Enfin, une bonne humeur permanente toute cette journée basée sur la performance, le dépassement de soi-même pour d'autres mais surtout, un respect mutuel et profond des uns et des autres de la part de tous. Oh bien sûr, il y a bien eu un ou deux râleurs mais ils se sont faits « calmer » par les leurs.

ET LA COURSE ?

A 10 heures, les premiers relayeurs prennent le départ et lancent ainsi les hostilités pour 6 heures ; six heures pendant lesquelles le spectacle ne manquera pas. A tous les niveaux du classement, il y a de la bagarre. Devant bien sûr pour la gagne mais aussi derrière on se prend au jeu et chacun donne le maximum de lui-même pour ne pas être en reste vis-à-vis de ses coéquipiers.

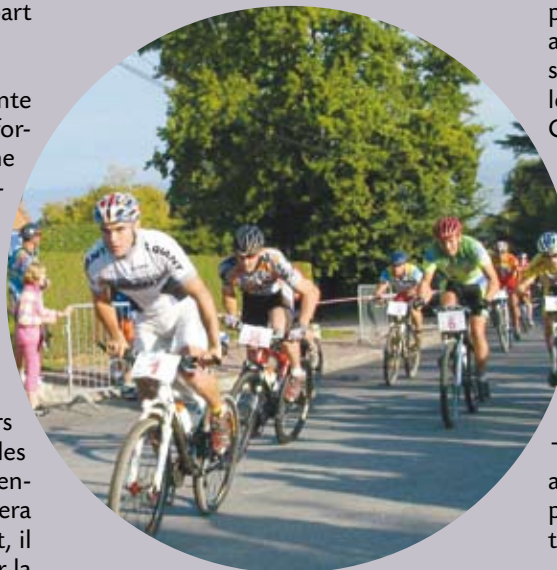
Au passage du premier relais, l'équipe tenant le titre (la 1 : MARCHAND Teddy et Michaël / ORIN Bruno) emmenée par Teddy pointe en tête ; suivie de très près par la 35 (SCHMIT Marc / COLLET Aurélien / LEMONIER Richard). Suivent, relativement regroupées ; la 2 (CORBIN Jean Marc / BISSON Jacques / POUPARD Philippe), la 3 (RICHARD Axel / MARIE Samuel / SAINT AUBIN Christophe), la 5 (JOUANIN Rémi / CHENEAU Guillaume / ISCHARD Frédéric) et la 30 (LARTIGUE Frédéric / NEVEU Pascal / VAUQUELIN Aurélien). Suit la première équipe locale ;

la 6 (LAVERGNE Alain / ENARD Sébastien / AUBERT Patrice).

Et les tandems ? mal partis suite à un saut de la chaîne de liaison des plateaux, les frères VIGNET remontent de la dernière place à la 18ème.

Au second passage de relais, après seulement 30 minutes de course, l'équipe 35 passe en tête devant la 1. La 3 arrive en 3ème avec à quelques secondes la 5, la 2 et la 30. La 6 reste sur sa position en 7ème place mais la 26 (RICHARD Samuel et Luc / SCHMIT Julien) se rapproche.

Devant, pendant deux heures, l'équipe 3 conteste la 1ère place à la 35 avec en embuscade la 5. Peu à peu, la 35 se détache puis s'installe définitivement à la première place mais ne peut en aucun cas se relâcher parce que la 3 suit de près. Une autre bagarre oppose la 5 et la 1 pour la 4ème place. La 30 se positionne en arbitre. Pendant ce temps, l'équipe des tandems s'est hissée à la 12ème place.



Si la 35 semble avoir pris définitivement une sérieuse option pour la victoire dès la 3ème heure de course, dans l'heure suivante, la deuxième place oppose les équipes 5 et 3 et la quatrième les 1 et 30. L'équipe 2 évolue en 6ème place devant l'équipe 6. Une autre bagarre oppose 3 équipes pour la 10ème place : la 15 (PIOLINE Jérôme / COJAN Pierre / ZIGMANIAK Ghislain), la 36 (FAUVEL Franck et Davy/ RECHER Frédéric) et la 40, les tandems (VIGNET-VIGNET / DUMONT-DUMONT / LAFORGE-CHERRIERE). Finalement dans la dernière heure il n'y aura plus de changement pour le podium. La 35 mène devant la 5 et la 3. La 30 et la 1 sont toujours à la lutte de même que les 15, 36 et 40. Si à une demi-heure de 1a fin

la 1 prend l'ascendant sur la 30, il n'en est rien pour les 3 autres équipes en bagarre dont les derniers relayeurs s'élancent avec un écart inférieur à 10 secondes. Finalement la 15 prend la 10ème place devant la 36 et la 40 .

A noter la participation à cette manifestation de 5 féminines ; Pamela BARTHELEMY évoluait en équipe mixte, Sylvie CHERRIERE prenait place sur un tandem et Patricia SEBIRE / Nathalie ENARD et Chantal DUMONT composaient une équipe féminine. Chacune d'elle s'est vue remettre un bouquet de fleurs offert par Jean-Marc.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée à la salle panoramique du Casino au cours de laquelle les 3 coureurs ayant disputé les 10 éditions de sont vus remettre un trophée commémoratif.

Un vif remerciement a été adressé aux coureurs bien sûr ; aux bénévoles qui donnent de leur temps libre afin que nous puissions assouvir notre passion et aussi aux partenaires de cette épreuve : le Casino de Villers sur Mer ; la ville de Villers ; le magasin Marché plus ; la Résidence Castellamare ; la boulangerie PLACIER ; le bar de la Poste ; les Ets VIGNET & Fils ; la caisse d'Epargne de Basse – Normandie ; les assurances Groupama et Jean-Marc sans oublier la Résidence Les Marines et Madame BOIBLUCHE qui nous autorisent la traversée de leur propriété.

Rendez-vous a été donné à l'ensemble des participants et bénévoles au 14 SEPTEMBRE 2008 ; pour la 11ème édition ; avec cette fois ci, pourquoi pas, 50 équipes au départ et peut-être une ou deux en tandem.

L'équipe de Saint-Lô a remporté les 6 heures 2007.



80 archers en tournoi

L'association des Jeunes Villersois a organisé, dans la salle de l'ensemble sportif André SALESSE, un tournoi de tir à l'arc à 18 mètres. 80 archers venus de 18 clubs de la région ont disputé ce tournoi qualificatif pour les championnats régionaux et de France. Répartis en 24 catégories, allant des minimes aux super-vétérans, les archers ont réalisé de belles performances récompensées par des coupes remises par Jean-Paul DURAND, 1er adjoint. A l'issue des échanges, le pot de l'amitié réuni tous les tireurs et Olivier DELIQUAIRE, le responsable villersois s'est félicité du succès de l'épreuve où cours de laquelle les Villersois se sont montrés très adroits. Pour tous ceux qui souhaiteraient pratiquer cette discipline, la section de l'AJV organise, chaque samedi, de 14h à 16h, hors vacances scolaires, des séances d'initiation, avec les conseils d'Olivier DELIQUAIRE, moniteur diplômé. Les tireurs se préparent pour une nouvelle volée de flèches.

Découverte du tir à l'arc

La section tir à l'arc de l'Association des Jeunes Villersois animée par Olivier DELIQUAIRE a organisé, dans la salle de l'ensemble sportif, une séance découverte pour les néophytes. Sous la conduite de cet animateur qualifié, une vingtaine de personnes, jeunes et adultes, ont pu découvrir le plaisir de planter une flèche au coeur de la cible. Bien sûr, elle n'était guère éloignée du tireur mais la réussite était présente. Un bon début pour vouloir persévérer ! Tous les samedis, de 14h à 16h, au stade André SALESSE, des séances d'initiation sont organisées pour les novices et les débutants. De 16 à 18 h, les tireurs confirmés prennent la suite. « Ce qui permet, explique Olivier, au club de participer à diverses compétitions organisées par la fédération. Actuellement elles se disputent en salle jusqu'à fin février. Mars marque la reprise des séances de tir en extérieur ».

De nouveaux équipements pour les samboïstes

La section Sambo de l'A.J.V. est ouverte aux enfants de 6 à 12 ans. Cette pratique s'adresse aux plus grand nombre et permet aux enfants de l'exprimer dans des tournois de Sambo mais aussi en Judo et en Lutte. Lors des rencontres offertes aux enfants ces différents styles sont abordés.

La section sambo s'entraîne, tous les lundis, à partir de 18 heures, dans la salle de l'ensemble sportif André SALESSE. Cette séance est à marquer d'une pierre blanche pour tous ces jeunes sportifs. Elle a débuté par une distribution de survêtements de couleur bleue offerts par le restaurant Mac Donald's de Touques avec le concours du casino Groupe Tranchant de Villers-sur-Mer et des commerçants locaux.

Prochainement dans leur seyante tenue, ils représenteront le club dans des tournois de judo et de lutte ainsi que, bien évidemment, de sambo. « Ce sport de combat a une valeur éducative certaine » précise Luc LINE, leur professeur, encore tout heureux des résultats obtenus par ses élèves lors des derniers championnats de France, benjamins, qui se sont tenus à Bayonne, en mai de cette année. Les Villersois y avaient obtenu plusieurs podiums. Du côté



Des débutants ont découvert les plaisirs du tir à l'arc avec les conseils d'Olivier DELIQUAIRE.



pratique, les cours ont lieu tous les lundis au stade, à partir de 18 heures. « Une séance de découverte, ajoute la responsable de l'AJV, est offerte à tout nouvel adhérent ». Pour tout renseignement, téléphoner au 02.31.24.51.58.

Les jeunes lutteurs de l'AJV ont reçu de nouveaux survêtements en présence des responsables de l'association des Jeunes villersois et de son président, Jean-Jacques Legros.



TENNIS

Le tennis club a pris ses quartiers d'hiver. Seuls les terrains en quick sont disponibles jusqu'au printemps prochain. Les courts couverts ont pris du retard car les deux premiers appels d'offres ont été infructueux. Le bureau travaille actuellement sur une réorganisation des horaires d'ouverture du club house afin d'être présents sur des plages horaires plus importantes durant la période estivale et les vacances scolaires. Le bureau a également vu avec le personnel la préparation des courts en terre battue afin d'ouvrir pour les vacances de printemps et ainsi vous recevoir nombreux.

Pour le championnat d'hiver départemental: 4 équipes hommes et une équipe femmes ont été inscrites. L'équipe séniors de +35 ans a fini première ex-aequo.

Mr Bourquin Denis (+65 ans) est sélectionné pour la finale de la coupe de France.

La présidente Estelle Forin et le bureau du tennis club vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2008.

Pour tout renseignement: 02.31.87.52.40

A.S.V.B.B

Des maillots pour les footballeurs

Les jeunes footballeurs de l'association sportive de Villers-Blonville ont étrenné, dimanche, un nouveau jeu de maillots offert par C'Pro, une entreprise de peinture de Saint-Arnoult, à l'occasion de leur première victoire contre l'entente Saint-Cyr-Fervacques. « Cette équipe qui comporte 18 éléments dispute le championnat de district de 2^e série. Nous nous trouvons dans un championnat très ouvert dans lequel nous éprouvons quelques difficultés » expliquent les entraîneurs du groupe, Martial SANCEY et Régis RUETTE. Tous ces jeunes participent aux entraînements de l'école de football qui ont lieu chaque mercredi, de 13h30 à 18 heures.

Un jeu de maillots pour les jeunes de moins de 13 ans.



Le casino du groupe Tranchant a offert des maillots à l'équipe 1ère de l'ASVBB



RAID NATURE LONGITUDE ZERO

Le raid des Vaches noires, c'est quoi ?

Si vous rêviez de vous dépasser, de ressentir des sensations extrêmes, de découvrir des paysages et d'esprit d'équipe, vous pouvez alors vivre ce rêve à travers le raid des Vaches noires. Il offre à ses participants deux découvertes à la fois.

Tout d'abord, la découverte du Pays d'Auge, verdoyant et vallonnée, l'archétype des paysages Normands. Les vaches pâturent sous les pommiers tandis qu'à l'arrière plan les maisons à pans de bois forment des villages disséminés au milieu de vertes prairies. Les raideurs ne font pas qu'entrevoir la Normandie comme depuis une voiture, ils la goûtent. Une vache au pis généreux leur indique d'un œil complice le chemin tandis que tombant de sa branche, une pomme se presse vers la distillerie pour devenir un nectar à consommer avec modération, mais délectation. Puis les collines du Pays d'Auge viennent buter sur la mer, laissant à leurs pieds de longues étendues sableuses venant offrir à nos raideurs, une seconde découverte, la Côte Fleurie. Il n'est pas rare au détour d'un chemin que la vue offre de belles perspectives sur la Manche. Les falaises des Vaches noires, riches en fossiles de l'époque des Dinosaures, multiplient encore la diversité des paysages de notre région. Nulle part ailleurs n'existe une aussi intime union de la mer grandiose et changeante, et de la végétation riante.

Etre raideur pour terminer premier, non, pour vivre une aventure, oui. Malgré des emplois du temps prenants tous les jours, dépassez ce quotidien pour vous enrichir et enrichir votre entourage. Se dépasser ensemble, envie de concilier le côté aventure avec les valeurs accompagnant le raid. Au bout d'un moment, ce n'est plus le physique mais la volonté qui est importante. Cette envie d'oublier ses limites doit rassembler l'équipe.

En résumé, le raid c'est un rêve personnel et collectif et en face de ce projet, on se donne les moyens d'y arriver : entraînement, acquisition de l'expérience, apprentissage de son corps.

Rétrospective 2007

Hivernale du Raid Normand

Pour finir la saison d'hiver des raids et commencer cette année 2007, l'association a participé, la nuit du 28 janvier à l'hivernale du raid Normand. Une Course d'orientation de nuit de 45 km. L'équipe était mixte, composée de Jean-Luc LAFFERS, Arnaud HUET, Fabrice BLOT et Paméla BARTHELEMY. Pour cette dernière, c'était la première fois qu'elle participait à ce type d'épreuve. Son expérience réduite ne la mettait pas en confiance face aux 3 garçons expérimentés et de surcroît de bon niveau. 22h30 arrivée à la salle des sports de Canteleu (76), retrait des dossards «c'est une sensation étrange d'être là parmi plus de 150 équipes soit 600 personnes, à attendre le départ» dit Paméla. «Je voulais vraiment un jour pouvoir participer à une épreuve comme celle-ci, je remercie les gars de m'avoir permis de réaliser ce souhait. Mon objectif était d'aller

au bout sans trop me blesser, gagner je n'y pensais même pas. 1ère partie j'ai la pêche, je suis sûre que cette nuit va bien se passer, car je sais que les gars abordent cette épreuve en se calant sur mon rythme, le plus faible et sont prêts à me tracter avec une longe s'il le faut. Ils sont donc avec moi et ça motive ».

Les organisateurs avaient décidé de faire un prologue. D'abord 2 équipiers (Fabrice et Arnaud) partent pour une CO de 7 km et 7 postes à trouver, pendant ce temps, les 2 autres (Paméla et Jean-Luc) vont faire la même chose mais avec 4 balises et une orientation moins difficile. Retour au gymnase, l'équipe se retrouve de nouveau au complet pour un départ définitif.

La course. Enfin ! Le départ est donné, la nuit est fraîche mais le ciel dégagé, pas de vent, la météo sera de la partie. Fabrice, le poinçonneur et le plus rapide, rattrape ses coéquipiers après chaque pointage. Jean-Luc et Arnaud, les 2 orienteurs, assurent les 1ères balises puis le dénivelé devient plus important avec 3 ou 4 montées et descentes qui chauffent les cuisses et les mollets. L'équipe enchaîne les balises régulièrement, les 2 orienteurs sont très efficaces. Sauf pour une balise située dans une parcelle où la végétation est dense. Mais apparemment ce n'est pas la seule équipe à rencontrer des soucis à ce moment de l'épreuve. Et voilà l'équipe embarquée dans un chassé-croisé incessant avec d'autres équipes à la recherche de cette satanée balise. Peu de temps après Paméla ressent une douleur dans l'aîne, «rien de bien grave, je suis une dure au mal».

A mi chemin, RDV au bivouac et retrait des nouvelles coordonnées des balises, le physique est entamé et la pause bienvenue. Sans tarder Jean-Luc et Arnaud se trouvent une place et s'attellent à reporter les balises. Pendant ce temps Paméla s'éclipse pour rencontrer l'équipe médicale, qui lui administre un comprimé anti-douleur, elle veut continuer, pas question de rester sur le bord du chemin. Après 20 minutes de pause, il est temps de lever le camp car les corps refroidissent vite et hop c'est reparti.

Durant toute la 2ème partie, plus difficile physiquement, «l'équipe est restée soudée, ce qui lui a permis d'aller au bout. A ce moment de l'épreuve, ce ne sont plus les jambes qui font avancer, mais le moral et le soutien entre tous les membres de l'équipe» dit Jean-Luc LAFFERS. A 9h43 ils franchissent la ligne d'arrivée ensemble.

L'équipe a bien fonctionné et l'association compte une équipe potentielle de plus désormais avec Paméla, qui va devoir travailler sa vitesse de base et les montées. Et forte de cette 1ère expérience réussie, l'équipe envisage de participer à une nouvelle hivernale.

En conclusion, une extraordinaire aventure, éprouvante quand même. Paméla : «Un grand merci à mes 3 coéquipiers pour cette superbe nuit».

Ces 3 derniers viennent d'ailleurs de remporter le Lude dans la Sarthe, ils n'ont pas manqué de nous étonner encore.

Raid des Vaches noires 2008 :

la 4ème édition se déroulera le 12 octobre.



OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

Bilan 2007 et perspectives 2008

Record battu

L'année 2007 restera dans les annales comme une année record pour la fréquentation de l'Office de Tourisme avec 33249 demandes à l'accueil. C'est 11% de plus qu'en 2006, année des 150 ans de la station. Surtout, malgré un contexte climatique bien différent, ce chiffre efface le précédent record de 2003, année de la canicule.

Les deux mois des vacances d'été ont comme à l'habitude concentré le plus grand nombre de demandes (14020 soit 42% du total), devant l'avant saison de janvier à juin (12531 soit 38% du total) et l'arrière saison de septembre à décembre (6698 soit 20%).

Enfin l'Office a accueilli 1129 étrangers soit 3,4% du total des demandes à l'accueil.

Internet plus que jamais d'actualité

Plus spectaculaire encore est la progression du site Internet de Villers, passée de 102775 connexions en 2006 à 129024 en 2007 soit + 25,5% sur un an.

Dans ce contexte, l'Office de Tourisme prépare une nouvelle version du site pour le 1er trimestre 2008.

Au menu : une nouvelle présentation encore plus claire et attractive, des offres promotionnelles en partenariat avec l'ensemble des prestataires d'hébergement de la station, ainsi que de nombreuses autres nouveautés à découvrir très prochainement. En complément du site, la E-Newsletter de Villers est envoyée gratuitement sur simple demande à tous ceux qui souhaitent être tenus informés de l'actualité de la station.

Villers de retour à Saint Lazare

Afin de doper encore plus la fréquentation du site Internet de Villers et par voie de conséquence de la station elle-même, une nouvelle campagne d'affichage sera lancée dès le mois de janvier à la gare Saint-Lazare à Paris. Un panneau déroulant placé au dessus des voies pendant toute l'année 2008 invitera les millions de personnes qui arpentent les quais de la gare Saint-Lazare à se connecter sur Internet pour préparer leur week-end ou leurs vacances dans notre station.



Deux nouvelles clientèles cible en 2008

L'Office de Tourisme s'attaque cette année à deux nouvelles clientèles cibles encore peu présentes à Villers : les groupes et les étrangers.

Pour les groupes, l'Office de Tourisme va éditer très prochainement un support de promotion spécifique proposant des idées de sorties à la journée adaptées aux différents types de groupes : scolaires, centres de loisirs, associations culturelles, clubs. Un produit commun avec Pont l'Évêque est également à l'étude.

Pour les étrangers, l'Office de Tourisme s'engage dans une démarche d'accueil spécifique (extension de la gamme des documents traduits en anglais, complément de formation en langues étrangères pour l'équipe d'accueil) et a invité l'ensemble des prestataires touristiques de la station à s'associer à cette démarche.

Toujours plus de découvertes

L'Office de Tourisme poursuit en 2008 son intense programmation de visites découverte de la station, en y ajoutant plusieurs nouveautés :

- les balades nature «Villers terre de Géologie» se poursuivront au même rythme que l'an dernier, mais avec deux nouveaux circuits au programme : le grand tour de Villers permettra aux participants de découvrir les principales facettes de l'identité de la station, côté mer et côté campagne ; la balade dégustation fournira l'occasion de mieux approfondir le côté terroir de Villers qui fait tout le charme et l'authenticité de la station.

- les visites découverte de l'architecture de Villers avec des guides agréés du Pays d'Art et d'Histoire se poursuivront également en 2008, un vendredi sur deux en moyenne saison (dans le cadre des tout nouveaux rendez-vous du vendredi), et tous les mercredis en été. Au programme : la découverte des vitraux de Villers bien sûr, mais aussi des visites de l'architecture balnéaire thématiques cette année par quartiers.

Les enfants récompensés pour leurs gâteaux au chocolat

Comme, chaque année, les enfants ont répondu présent pour participer au concours de gâteaux au chocolat décorés de dinosaures.

Ces desserts réalisés avec beaucoup de soin ont été appréciés par le jury qui souhaitait du «fait maison» ainsi que l'originalité de la présentation sans faire abstraction du goût. Parmi tous ces beaux gâteaux, il a dû faire un choix qui s'est porté vers celui préparé par Margot et William, respectivement âgés de 6 et 4 ans. À la seconde place, on trouve Chloé, 7 ans, suivie de Charly, 3 ans et demi, et Justine, 7 ans et demi. Tous sont repartis joyeux de l'office de tourisme, les bras chargés de cadeaux offerts par les chocolatiers et commerçants villersois.



Les lauréats du concours de gâteaux au chocolat.

Une Cadillac pour le Père Noël

Chaque année, l'office de tourisme et d'animation organise l'arrivée du Père Noël d'une manière insolite. Après être venu du ciel en avion et un atterrissage sur la plage, l'homme à la robe est arrivé sur la digue promenade en Cadillac. Une superbe automobile des années 50, d'un vert pomme au plus bel effet. À son arrivée, les enfants se sont précipités vers lui car sa hotte était remplie de friandises qu'il a distribuées à la volée. Une fois la surprise passée, les bambins auraient bien voulu savoir pourquoi il avait abandonné ses rennes : «*Pour aller plus vite, il y a tellement d'enfants comme vous à satisfaire !*»

Le Père Noël est arrivé sur la digue promenade en Cadillac pour sa traditionnelle distribution de friandises.



Les enfants à l'heure du conte

À l'approche de Noël, il est bon de faire rêver les enfants avec de belles histoires. Samedi après-midi, par groupes de huit, sages comme des images, ils ont tout d'abord raconté leurs propres histoires de Noël à Nicole Chedru, Antoinette Lebaillif et Sylvie Hertement.

Après cette entrée en matière, place aux aventures du Père Noël qui arrive en retard, de Benjamin, le Père Noël du jardin et au Petit Sapin. Tout un monde merveilleux raconté par Sylvie qui a émerveillé les bambins tout en laissant la place à des projets tout aussi beaux.

Des bambins de 3 à 6 ans ont écouté les belles histoires de Sylvie.

12 maisons illuminées

Pour la 2^e année, l'office de tourisme et d'animation avait organisé un concours de maisons illuminées. C'est une initiative chaleureuse et conviviale qui permet l'embellissement des maisons tout en participant à l'illumination festive de la ville et qui suscite l'admiration des passants.

12 maisons ont participé à ce concours contre 8 l'an passé. «*Nous espérons que l'an prochain, il y en aura une vingtaine. Ces illuminations nécessitent un effort de tous*» a rappelé Patricia Forin, adjointe. Le jury composé de 5 personnes dont le gagnant de l'an passé, Alain Chancerel, a donné ses notes en fonction de la luminosité, de l'harmonie des couleurs, de la quantité des décors mais surtout des idées créatives. «*Le classement s'est montré difficile, car chacun avait merveilleusement décoré sa maison*».

C'est Bernard Baune de la résidence Les Marines qui a remporté la palme avec le village du Père Noël qui mariait de belles couleurs et de l'originalité. Il a gagné une invitation pour deux personnes pour la soirée du Réveillon au casino. Il est suivi de Vincent Lecourt, de Jean Pauwels et de Gilbert Barrière à qui on a attribué des paniers garnis.

Les lauréats du concours de maisons illuminées ont reçu leurs lots au casino en présence de Gérard Vauclin, maire, de Patricia Forin, adjointe, et de Laëticia Levavasseur, chargée de communication du casino.



État civil

Naissances

26 naissances pour l'année 2007

17 reconnaissances pour l'année 2007

Mariages

19 mariages pour l'année 2007

Monsieur Loïc DEILHES et Mademoiselle Karen AGUINET, le 1er septembre 2007

Monsieur Marc PANIC et Mademoiselle Kelly KANE, le 19 octobre 2007

Monsieur Olivier GOUGEON et Mademoiselle Marie-Hélène MOAWAD, le 24 novembre 2007

Décès

12 décès pour l'année 2007

19 transcriptions d'actes de décès pour l'année 2007

Monsieur André NERRÉ, le 28 mars 2007

Monsieur Dominique LAURENT, le 06 septembre 2007

Monsieur Bertram WOOD, le 13 octobre 2007

Monsieur François VISEUR, le 15 octobre 2007

Madame Marie-Paule WERBROUCK, le 17 octobre 2007

Monsieur Guy LEBAILLIF, le 29 octobre 2007

Madame Jeannine LE FEBVRE, le 22 novembre 2007

Madame Augustine ORLEACH, le 25 novembre 2007

Programme des animations 2008



Un florilège d'animations

Notre programme d'animations est considéré comme l'un des plus dynamiques de la Côte Fleurie.

Très apprécié par l'ensemble de nos résidents, il contribue à l'ambiance familiale, conviviale et festive de notre station.

Cette réputation est le résultat d'une politique d'animation qui s'inscrit dans la durée.

Ces dernières années ont été marquées par une volonté de professionnalisation, de cohérence et de communication.

Cette approche a permis, notamment, de développer de grands événements : festivités de l'an 2000, inauguration du centre ville, 150e anniversaire de la station ; et de donner de nouvelles dimensions à des manifestations locales : fête de la coquille, Sable Show, fête de la tulipe...

Aujourd'hui, notre programme d'animations est composé de 30 produits d'animation que l'on peut classer dans 4 catégories générales :

> les animations hors saison (ex. : fête des crêpes, fête du chocolat, Halloween, Pâques...)

> les événements populaires et médiatiques (ex. : fête de la Tulipe, fête de la Coquille, festivals Sable Show et Nouveaux Talents...)

> les manifestations culturelles (ex. : rendez-vous du Vendredi, expositions, conférences d'été...)

> les animations estivales (ex. : ateliers du Méridien, guinguettes, feux d'artifice, feux de l'été, concours...)

Objectif 2008 :

Allonger la saison touristique en développant les rendez-vous hors saison.

Les moments forts en 2008 :

- **Fête de la Tulipe** les 19 et 20 avril
- **Coupe d'Europe de caisses à savon** les 21 et 22 juin
- **Fête du Dinosaur** le 21 juin «10e anniversaire»
- **Sable Show** du 8 juillet au 22 août «20e anniversaire»
- **Pique-nique géant** au marais le 13 juillet
- **Grande course de lévriers** le 14 août
- **Festival Nouveaux Talents** du 16 au 22 août
- **Festival Danse sur le Sable** les 23 et 24 août
- **Fête de la Coquille** les 25 et 26 octobre

Les nouveautés

Un programme plus conséquent pour les enfants pendant les petites vacances scolaires de février et de Pâques avec les Ateliers du Méridien sur le thème des dinosaures, des pirates et de la danse

Un développement des animations en mai et juin : fanfaronnades gourmandes tous les samedis du mois de mai*, journée prévention routière le 14 juin, fête du Dinosaur et fête de la musique le 21 juin, coupe d'Europe de caisses à savon les 21 et 22 juin**

Un nouveau grand événement l'été avec **les Courses de Lévriers** le 14 août

Le lancement des « Rendez-vous du Vendredi » avec des conférences, des ateliers gourmands et des visites guidées tous les vendredis d'avril à octobre (hors juillet-août)



* Fanfaronnades gourmandes

Animations musicales en centre-ville tous les samedis du mois de mai à l'heure de l'apéro

Fanfare jazz, New Orléans, latino, ambiance St Germain des Prés, jazz blues...

En partenariat avec les bars et restaurants de Villers

** Coupe d'Europe de Caisnes à Savon

Samedi 21 et dimanche 22 juin
2ème manche de la Coupe d'Europe organisée par la Fédération Française de Caisnes à Savon et le Club de caisses à savon de Thiberville

Parcours : rue Convers, rue Koechlin, rue des Bosquets, rue Castelnaud, rue Michel d'Ornano

Un été où il se passe toujours quelque chose

Guinguettes du bord de mer les 5 juillet et 2 août, grand concours de plage le 9 août, Ateliers du Méridien du 14 juillet au 22 août, Feux de l'été les 27 juillet et 30 août, Feux d'artifice et bals publics les 13 juillet et 16 août...

Et toujours...

Fête des Crêpes le 1er mars, Chasse aux œufs de Pâques le 23 mars, spectacle de danse avec la Compagnie François Mauduit le 26 avril, Halloween le 31 octobre, Fête du Chocolat, animations de Noël et concours d'illuminations en décembre, les enfants Rois en janvier...

Vacances de février : demandez le programme !

Ateliers du Méridien

Découverte des Pirates du 25 au 29 février avec Marlaine Morain
Bienvenue à Jurassique Plage du 3 au 7 mars avec Camille Lemonnier
Salle Bagot – entre 15h et 18h
> 4 € la séance et 20 € la semaine
Inscriptions à l'Office de Tourisme

Fête des Crêpes

Spectacle de magie et distribution de crêpes le samedi 1er mars
Salle panoramique du Casino – 15h30
> Gratuit

Vacances de Pâques : demandez le programme !

Concours de déguisements «Spécial Pâques»

le samedi 22 mars à 16h – Salle panoramique du Casino – Gratuit
Grande chasse aux œufs de Pâques le dimanche 23 mars à 11h40 – Parc San Carlo – Gratuit

Ateliers du Méridien

- Initiation à la danse classique du 21 au 25 avril avec François Mauduit
- Bienvenue à Jurassique Plage du 28 avril au 2 mai
Salle Bagot – entre 15h et 18h
> 4 € la séance et 20 € la semaine
Inscriptions à l'Office de Tourisme

Spectacle de danse avec la Compagnie Chorégraphique François Mauduit

le samedi 26 avril à 18h – Amphithéâtre Perdrisot - Gratuit
en 1ère partie : ballet des enfants du stage des Ateliers du Méridien

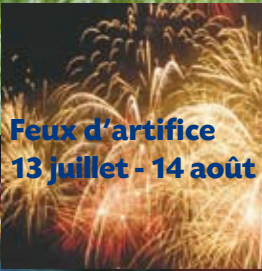
Courses de lévriers
14 août



Fête du Dinosaur
21 juin



Les animations 2008



Feux d'artifice
13 juillet - 14 août



Coupe d'Europe de caisses à savon
21 et 22 juin



Festival Danse sur le Sable
23 et 24 août

Sable Show - du 8 juillet au 22 août



Pique-nique géant - 13 juillet



Festival Nouveaux Talents
du 16 au 22 août



Feux de l'été
27 juillet et 30 août



Fête de la Tulipe - 19 et 20 avril